BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4074 du Vendredi 30 Juillet 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LIBYE

Mohamed El-Menfi et Denis Sassou-Nguesso d'accord pour ramener la paix

(P.3)

CRISE ALIMENTAIRE

Le Pape qualifie la faim dans le monde de crime contre l'humanité

La faim menace des populations entières dans le monde (P.7)

COTE D'IVOIRE

Gbagbo demande à Ouattara de libérer les prisonniers politiques

(P.7)

EDITORIAL

A notre santé !

(P.3)

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale du Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat informe les responsables des structures d'appui aux TPE et PME, intéressés par l'avis d'appel à candidatures du 23 juin 2021 relatif au recrutement des cabinets conseil aux entreprises, des centres de gestion agréés, des consultants individuels et experts sectoriels, que la date de clôture de dépôt des dossiers de candidature interviendra le 31 juillet 2021 à 17heures précises.

Fait à Brazzaville le 28 juillet 2021

Le Directeur General,
Armel fridhelin MBOULOUKOUE

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL & MISE JOUR DES STATUTS

I-Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du dix-huit mai deux mil vingt et un de la société *«CONGO INVESTMENT FUND CONGO BRAZZAVILLE»* SA U, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le cinq juillet deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le cinq juillet de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 121/2 numéro 01052, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes
-Modification de l'objet social;
-Modification corrélative de l'article 2 des statuts comme suit:
La société a pour objet essentiel:
«La levée des fonds et le financement des investissements en République du Congo».
-Mise à jour des statuts de la société;
-Pouvoirs en vue des formalités.
II- Suivant acte authentique portant mise à jour des Statuts de la société *«CONGO INVESTMENT FUND CONGO BRAZZAVILLE»* SA U, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le cinq juillet deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le cinq juillet de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 121/1 numéro 01051.
Dépôt légal: les exemplaires dudit procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du dix-huit mai deux mil vingt et un ainsi que de la mise à jour des statuts de la société ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le six juillet deux mil vingt et un, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.
Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00166, le six juillet deux mil vingt et un.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire

Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel :00242 04 058 45 09

EXTENSION DATE DE SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°. Congo BU_21_RFGS_73895

TRAVAUX RELATIFS A LA SECURISATION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES DANS LES LABORATOIRES DE DEPISTAGE COVID-19

Recrutement d'entreprises chargées de l'exécution des travaux d'aménagement et d'installation d'équipement pour la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques de cinq (5) laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID- 19 en République du Congo.

Le Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville », vous invite à participer à un processus d'appel d'offres en vue de sélectionner une entreprise ou société pour les travaux d'aménagement et d'installation d'équipement pour la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques de cinq (5) laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID- 19 en République du Congo.

Les entreprises intéressées par le présent appel à la concurrence pourront obtenir une copie des documents de cet appel d'offre auprès du bureau de Catholic Relief Services située à l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville ou en écrivant un courrier électronique à bidcg@crs.org Les soumissionnaires à cet appel d'offre sont tenus de fournir leur nom et leurs coordonnées (y compris leur adresse électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée aux documents de l'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements issus de questions posées par d'autres soumissionnaires.

Les dossiers de proposition d'offres portant la référence AO-N° Congo BU_21_RFGS_73895 doivent être « remis en main propre à l'adresse suivante : Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville » ou « soumises par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org » au plus tard le 10 Aout 2021 à midi.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA,
NOTAIRE
45, avenue William GUYNET
Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage, Centre-ville — Brazzaville
E-mail : lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
«VOLUTEL SERVICE»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de francs CFA
Siège social: au numéro 46 de l'Avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt-trois juin deux mil vingt et un (23-06-2021), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «VOLUTEL SERVICE» enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-trois juin deux mil vingt et un (24/06/2021) folio 115/5 no 0984, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «VOLUTEL SERVICE»;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);
Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) FCFA. Il est divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;
Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 46, Avenue William Guynet, Centre-ville (République du Congo);
Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
-Entretien de bureau ;
-Fournitures de bureau ;
-Import et export ;
-Génie civil ;
-Consommables et accessoires informatiques;
-Jardinage ;
-Toutes opérations civiles ou commerciales directement ou indirectement liées aux activités visées ci-dessus;
Immatriculation: La SARL «VOLUTEL SERVICE» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B1 00197 du vingt-neuf juin deux mil vingt et un (29-06-2021);
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
Gérants statutaires: Monsieur DIBOTO-MOUGOLE Blanchard Cyrille et Madame AYESSA Charlotte.

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

Office Notarial de Maître Pascale Rosette MPOUO, Notaire
Immeuble Bilal II, 2e étage, Appartement Q-031/S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-ville
Tél.: 06-505-63-05; 05-529-61-33 - E-mail: pascalempouo@gmail.com
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

«ENT»
Société à Responsabilité Limitée
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 38, rue Ostouamva, Djiri-Kombo-Brazzaville
RCCM: CG-BZ-01-2021-B12-00154

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Pascale Rosette MPOUO, en date à Brazzaville du 15 Avril 2021 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangaï, en date du 26 Avril 2021, sous Folio 078/1 n0278, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: «ENT» ;
FORME Juridique: Société à Responsabilité Limitée ;
Capital: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS chacune de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées ;
Siège: 38 rue Otsouamva, Djiri-Kombo, Brazzaville ;
Objet: Commerce Général: Alimentation, dépôt de gaz; fournitures de bureau, Prestation de services, Gardiennage, Bâtiments et Travaux Publics, Import-Export;
Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier ;
R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZ-01-2021-B12-00154 du 20 Mai 2021 ;
Gérance: Aux termes des résolutions du Procès-verbal de l'Assemblé Générale Constitutive, Monsieur EBELE ASSANGHA Hermann est nommé gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour avis,
Maître Pascale Rosette MPOUO,
Notaire.

LIBYE

Mohamed El-Menfi et le Président Denis Sassou-Nguesso d'accord pour ramener la paix

A l'invitation du Président Denis Sassou-Nguesso, président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed El-Menfi, a séjourné à Brazzaville du 26 au 27 juillet dernier. Pour discuter de l'évolution de la crise politique et sécuritaire en Libye, ainsi que les voies pour la restauration d'une paix durable.

Mohamed Younis El-Menfi et Denis Sassou-Nguesso

L'Union africaine est déterminée à jouer sa partition dans le règlement du conflit armé qui secoue la Libye depuis dix ans. C'est ce qui explique la visite de Mohamed El-Menfi.

Les deux personnalités ont évoqué les défis urgents à relever, au nombre desquels la consolidation du cessez-le-feu, le respect de l'embargo sur les armes, l'unification des institutions militaires et financières du pays, le retrait des combattants étrangers et mercenaires présents sur le territoire libyen.

Denis Sassou Nguesso, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, a réitéré sa disponibilité et son engagement à accompagner jusqu'au bout les Libyens dans le règlement définitif de la crise dans leur pays.

Il a informé son hôte Mohamed Younis El-Menfi, de l'envoi prochain d'une mission gouvernementale d'information en Libye ainsi que de la convocation, dans les jours à venir, d'une réunion du Comité de haut niveau.

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed El-Manfi, a réitéré son appel à l'Union africaine (UA) à jouer son rôle en Libye et à la soutenir pour parvenir à une sécurité et une stabilité durables, qui se refléteront sur les pays voisins et les pays du continent africain.

La Libye entend organiser les élections générales en décembre prochain. Des échéances difficiles, voire impossibles à tenir sans le retrait des mercenaires étrangers, selon une source diplomatique.

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed El-Manfi, a été élu le 5 février 2021.Ce Conseil mis en place lors du forum de dialogue politique libyen a pour missions de concrétiser les échéances politiques actuelles ainsi que la poursuite des concertations et la mise en œuvre de tous les moyens pour tenir les élections à temps.

Ainsi, après une décennie de guerre civile, l'espoir de voir la Libye progresser vers la paix semble enfin permis.

En ligne de mire la signature en octobre 2020 d'une trêve par les principaux protagonistes, l'organisation d'élections démocratiques avant la fin de l'année 2021. Reste cependant un défi majeur à relever dans ce conflit influencé par le contexte international: mettre fin aux ingérences étrangères

A rappeler que le Président Denis Sassou-Nguesso a joué un rôle majeur pour la préparation de la conférence inter-libyenne de réconciliation visant à mettre un terme à la crise dans ce pays.

KAUD

DETTE

Les parlementaires ont approuvé deux accords de financement avec la Banque mondiale

C'était le mardi 27 juillet dernier au cours des séances plénières présidées, respectivement par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.

Rigobert Roger Andely

Gilbert Mokoki

Le premier accord porte sur le financement additionnel du projet de renforcement du système de santé *«KOBIKISA»,* signé entre le Congo et la Banque mondiale le 30 juin 2021. Il vise à optimiser l'utilisation des ressources du système de santé et à améliorer sa performance en termes d'utilisation et de qualité des services de santé de la reproduction de la mère et de l'enfant dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Cet accord porte sur un montant de 28.054.000.000 de francs Cfa. La durée de remboursement du crédit est de 30 ans avec un délai de grâce de 5 ans; la monnaie de paiement est l'euro. Les axes et actions de projet concernent notamment le financement basé sur la performance et l'appui à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et exonérations de frais pour les ménages les plus pauvres; l'appui à la gouvernance des finances publiques, à la gestion des finances publiques sectorielles et au renforcement du système de santé.

Le deuxième prêt, quant à lui, porte sur le projet de riposte d'urgence à la COVID-19 d'un montant de 6.500.000.000 de francs Cfa. Cet accord vise à prévenir, détecter et riposter à la menace posée par la COVID-19 et de renforcer les systèmes nationaux de santé au Congo. Fournir une assistance dans les efforts urgents visant à riposter à la pandémie de COVID-19 à travers la détection précoce de ces cas, capacité des diagnostics, recherche des contacts, enregistrements, rapports.

Le taux maximal de la Commission d'engagement est la moitié d'un pour cent par année sur le solde du financement non décaissé; les dates de paiement sont les 15 février et le 15 août de chaque année; le délai de paiement est de cinq ans et la monnaie de paiement est le dollar.

Les axes et actions du projet concernent la riposte d'urgence à la COVID-19, notamment la détection rapide de cas de contamination, la capacité de diagnostic, l'amélioration du système de vaccination, le renforcement du programme de vaccination, la politique priorisation de l'allocation des vaccins à l'intérieur du pays et le renforcement du système de santé.

Tout comme la campagne de communication visant la mobilisation et l'engagement communautaire et multipartite, la sensibilisation sur la prévention et les vaccins, le changement de comportement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

A notre santé !

Il y a un contraste sidérant à constater, avec l'homme de la rue, que *«les deux industries les plus dynamiques du pays»* sont la bière et la morgue. Chaque jour que Dieu fait, nous nous donnons en spectacle attablés aux bistrots, seuls ou avec des amis, hommes ou femmes, devant un alignement de bouteilles ou de cannettes bien moussantes dès 9h du matin. C'est d'ailleurs le meilleur indicateur pour savoir si les salaires ont été virés dans les banques.

Et, dans le même temps, nous sommes aussi le pays qui enterre ses morts à tout-va. Les cimetières sont à peine ouverts qu'il faut en ouvrir de nouveaux. Le coronavirus n'a pas amplifié les choses ; ses morts ne sont venus que s'ajouter au flot ininterrompu des corbillards. Car, nous mourrions déjà avant, en grand nombre; nous passions déjà de veillées en veillées dans les quartiers et dans les familles; allions de cotisations en cotisations.

Mais le vrai contraste dans cette situation est que nous multiplions pourtant les structures de santé; que nous recevons de plus en plus de jeunes gens formés en médecine pour soigner les trop nombreux maux qui fauchent autant de personnes et remplissent tant les cimetières. Dans les trois derniers mois, le parc hospitalier congolais s'est enrichi de deux établissements généraux, à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Nous avons accueilli les cohortes de nos jeunes médecins formés à Cuba et en Chine; avons changé de ministre de la Santé; de directeur du CHU et mis fin à la coopération sanitaire avec le Québec. Nous avons mis fin aussi, peut-être, aux grèves qui paralysaient les structures de santé, aux malaises causés par la présence de telle ou telle autre personne. Nous en attendons du mieux.

L'hôpital de Nkombo-Matari et celui de Ngoyo ne sont pas encore entièrement fonctionnels. Au moins, ils traduisent une volonté de mieux faire pour la sauvegarde de la santé des citoyens. Le palu est guérissable, la COVID est évitable, tout comme d'autres pathologies graves et moins graves. Pourtant, il y a dans l'air comme une déprime qui nous jette dans l'effroi dès qu'on parle d'hospitalisation dans nos propres hôpitaux. La poursuite des évacuations sanitaires à l'étranger indique que, décidément, tout n'est pas au point chez nous. Par nous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LOISIRS

Les gestionnaires d'établissements appelés à se conformer à la règlementation en vigueur

La plupart des établissements de loisirs exercent leurs activités au mépris de la règlementation en vigueur. Ils sont appelés à se conformer aux textes et lois en vigueur dans le pays, sous peine des mesures répressives de la part du ministère de tutelle, d'ici le 31 août 2021. C'est ce qui ressort, entre autres, du message de la ministre du Tourisme et des loisirs, à l'endroit des gestionnaires des établissements de loisirs de Brazzaville et ses environs, lu par son directeur de cabinet, Mathieu Mouloungui.

Le présidium avec Mathieu Mouloungui (au milieu)

La ministre du Tourisme et des loisirs invite les gestionnaires des établissements de loisirs à se conformer aux textes et règlements régissant le domaine qu'ils ont choisi volontiers. Et n'entend apporter son soutien qu'aux partenaires respectueux de la règlementation: *«La crise financière liée à la chute du baril du pétrole, aggravée par la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus, a fortement affecté toutes les économies du monde, n'épargnant malheureusement pas notre pays. Pour cela, mon soutien est de mise et doit être réciproque».*

«Unis nous surmonterons ses difficultés, c'est pour cela que nous devons renforcer notre partenariat». A cet effet, elle a invité tous les partenaires à obtenir les autorisations d'exploitations auprès du ministère d'ici au 31 août 2021, date butoir de la mesure de sensibilisation. Les équipes du ministère du Tourisme procèdent à un recensement général de tous les établissements de loisirs, en vue d'établir une cartographie numérique de suivi de leurs activités. *«Notre vœu le plus ardent est de voir vos activités reprendre et fonctionnées comme par le passé».*

Les gestionnaires des établissements de loisirs

Elle a, par ailleurs, sollicité l'adhésion des propriétaires des structures de loisirs à la campagne de vaccination contre la COVID-19. *«Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à adhérer à la campagne de vaccination contre le Coronavirus lancée par le Gouvernement. Nous avons à cet effet, fait appel aux professionnels de santé pour faire vacciner ceux qui ne l'ont pas encore fait. Il va de soi pour la protection de votre santé, de celle de vos familles et de vos clients. Notre société toute entière compte sur la survie de notre République»,* a indiqué Destinée Hermella Doukaga.

Tout en appelant à la mutualisation des efforts, pour que le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs devienne un véritable levier de diversification de l'économie nationale. Peu avant, le médecin-colonel Alexis Mourou Moyoka, médecin chef du Programme élargi de vaccination a édifié l'assistance sur l'importance et les bienfaits de la vaccination, unique soutien pour vaincre le coronavirus, et qui a déjà vaincu la variole et la poliomyélite. Statistiques à l'appui, il a exhorté l'assistance et les Congolais à se faire vacciner comme lui, et à ne rien craindre. Pour lier l'acte à la parole, un grand nombre de personnes présentes dans la salle se sont fait vacciner surplace.

Alain-Patrick MASSAMBA

DROITS

L'égalité en fait, pas en parole

Dans la poursuite de sa série de rencontres avec les femmes de différentes catégories socio-professionnelles, le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme conduit par Mme Antoinette Kébi, a rencontré les femmes parlementaires, maires et élues locales, mardi 27 juillet dernier dans la salle de réunion du Conseil.

Pendant la rencontre

Photo de famille

Cette séance de travail a permis de recueillir le ressenti des femmes parlementaires, maires et élues locales sur la situation des droits des femmes dans le pays. En effet, si de nombreuses avancées ont été réalisées au niveau légal, des efforts restent à fournir afin d'atteindre l'égalité effective entre les genres. Etant entendu que la diversité est toujours un facteur d'innovation et la parité tant recherchée implique un réel changement de culture, afin de favoriser la présence et la performance des femmes dans toutes les sphères de la société.

La secrétaire exécutive du Conseil, Antoinette Kébi, a rappelé l'article 17 de la Constitution qui dispose que la femme a les mêmes droits que l'homme. *«La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques et administratives»*, a-t-elle fait savoir.

S'il est vrai que la parité est garantie par la loi, *«il n'en demeure pas moins vrai que même dans les domaines où cet article a eu le privilège d'être traduit en loi, comme dans le domaine électoral par exemple, beaucoup reste à faire avant d'atteindre l'égalité prônée par la Constitution»,* a-t-elle poursuivi.

Pascal-Azad DOKO

POLICE

Deux commandants intronisés

Le nouveau commandant territorial des Forces de police de Brazzaville, le colonel de police Louis Lando Ngoyo, ainsi que celui du Groupement mobile de la police (GMP), le lieutenant-colonel de police Achille Yongo Gabia ont pris officiellement leurs commandements. C'était mardi 27 juillet 2021 à l'esplanade du stade Président Alphonse Massamba-Débat. Ils succèdent aux colonels Jean-Pierre Okiba et Guy-Jonas Tsiba nommés respectivement commandant territorial des Forces de police du Kouilou-Pointe-Noire, et commandant de la sécurité aux frontières. C'est le général de police de deuxième classe, Jean-François Ndengué, commandant des Forces de police qui a patronné la cérémonie.

Deux moments forts ont ponctué la cérémonie, la lecture des décrets portant nomination des deux promus par le colonel

Le général Jean-François Ndengué remettant les étendards de commandement...

..aux deux nouveaux commandants promus.

de police Jocelyn-Francis Koubemba, directeur du personnel et de la formation au commandement des Forces de police, et le rituel d'intronisation, symbolisé par le transfert d'autorité entre les commandants sortants et entrants. Suivie de la remise des étendards de commandement aux deux commandants entrant par le général de police Jean-François Ndengué.

Après avoir pris leurs premiers commandements devant les troupes des Forces de police, les deux nouveaux commandants se sont dits conscients des lourdes responsabilités auxquelles ils doivent faire face. Remerciant les autorités du pays à différents niveaux qui lui ont fait confiance, le colonel Louis Lando Ngoyo a dit vouloir se battre pour que la police soit au milieu de la population, et faire qu'il puisse y avoir une bonne cohabitation.

«Ma mission, c'est d'abord sécuriser la population, faire de telle sorte que l'information circule entre la population et la police, qu'il ne puisse pas y avoir une rétention d'informations. Le ministre de la Sécurité et de l'ordre public a donné des orientations, à moi de les mettre en œuvre afin que nous en finissions avec le problème des bébés noirs. Avec mes hommes, ce qu'il faut faire, c'est d'avoir une bonne collaboration», a-t-il déclaré.

Le lieutenant-colonel Achille Yongo Gabia a, quant à lui, fait savoir que la structure qu'il va commander s'étend sur tout le territoire national, *«cela va nécessiter un peu de sérieux et une prise de conscience. Je crois qu'on fera un effort pour être à la hauteur de la tâche. Je veux regarder le travail fait par mon prédécesseur qui est un technicien du maintien d'ordre. Puis, ensemble, je regarderais là où il s'est arrêté, pour que je continue. Je me dois de ne pas décevoir les autorités du pays qui m'ont fait confiance, et que je remercie infiniment pour cette nomination».*

Le clou de l'événement a été la parade qui a réuni l'ensemble des éléments des Forces de police présents à la cérémonie.

GODS

SÉCURITÉ SOCIALE

Les retraités réclament un dialogue franc avec le Gouvernement

La plateforme des retraités conduite par Henri Bossenga, président de la Fédération des retraités de la Caisse des retraites de fonctionnaires(CRF), s'est entretenue le 26 juillet dernier à l'hôtel de la Primature avec le Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Au menu de la rencontre, la présentation des civilités au nouveau Premier ministre et l'examen de la question du paiement des arriérés de pension.

Anatole Collinet Makosso

A travers cette première rencontre avec le Chef du Gouvernement à laquelle ont pris part le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa et le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, la plateforme des retraités visait principalement à se faire connaître auprès du nouveau locataire de l'hôtel de la Primature avant d'entrer dans les négociations sur l'épineux dossier du paiement des pensions. *«Nous sommes venus présenter nos félicitations au nouveau Premier ministre, parce que depuis qu'il est à la tête du Gouvernement, les retraités ne l'ont pas encore félicité. Puis, nous avons échangé sur toutes les questions. Vous savez que la question des retraités est récurrente, comme il vient d'arriver il faut qu'on s'assoie avec lui pour voir les modalités, les contours, afin de trouver des solutions à cette question des pensions»,* a expliqué Henri Bossenga.

Les membres de la plateforme des retraités de la CRF

Privilégiant le dialogue avec le Gouvernement, les retraités ont, de concert avec les deux ministres impliqués dans le dossier, effectué une analyse de la situation et rendu compte au Premier ministre des pistes de solutions envisagées. *«Nos préoccupations consistent à trouver des solutions définitives à la gestion du régime et au paiement régulier des pensions. Pour ce faire, on ne peut pas, de façon ramassée, arriver à une solution sans un dialogue»,* a-t-il ajouté.

Avec un cumul de 34 mois impayés, la question de l'apurement des pensions des retraités fait partie des principales batailles du plan d'action du Gouvernement Makosso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COP26

S'accorder sur la participation de la Commission climat du Bassin du Congo

Prélude à la 26e Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) qui se tiendra à Glasgow, au Royaume-Uni, du 1er octobre au 12 novembre 2021, la ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a ouvert le 28 juillet dernier, la réunion des points focaux du Fonds bleu et des partenaires techniques et financiers de la Commission climat du Bassin du Congo.

Emma Ngouan-Anoh et Arlette Soudan-Nonault

L'objectif de cette réunion est de préparer la participation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu à la COP26. Cela, bien entendu, après l'aboutissement du processus de réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et sa validation, ainsi que l'organisation de la table-ronde des bailleurs de fonds. *«Nous voici aujourd'hui sur le chemin de la COP26. C'est le moment de remercier tous ceux qui nous ont accompagnés tout le long de ce cheminement»,* a indiqué Arlette Soudan-Nounault.

Dans la perspective de cette conférence-cadre des Nations Unies, les participants à cette réunion ont statué sur le projet de plaidoirie et de communication de la Commission climat du Bassin du Congo, mais aussi sur la stratégie de marketing et l'image de marque du Fonds bleu du Bassin du Congo à la COP26.

L'état d'avancement de la participation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu a également retenu l'attention des participants, car il s'est agi de discuter et s'accorder collectivement sur les enjeux de la participation à la COP26, et par la même occasion de réunir les informations pour la préparation de la réunion des ministres des pays de la CCBC, prélude au deuxième sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la Commission climat du Bassin du Congo.

A noter que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires auprès des Etats, des contributeurs et investisseurs nationaux et internationaux en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable, à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention.

La représentante adjointe du PNUD, Emma Ngouan-Anoh a, quant à elle, remercié tous les points focaux du Fonds bleu, pour leur engagement, implication et contributions aux différents travaux et rencontres organisées depuis les études de préfiguration jusqu'à cette étape cruciale de la préparation de la COP26.

Elle a estimé qu'il est temps de doter le second poumon écologique mondial des ressources nécessaires aussi bien publiques que privées pour accompagner les projets issus des Etats membres et leurs contributions aux engagements sur l'accord de Paris sur le climat. *«La mobilisation de ressources comme nous le savons tous, nécessite des stratégie appropriées, la construction de la confiance et une volonté affirmée d'un partenariat gagnant-gagnant»*, a rappelé Emma Ngouan-Anoh.

C'est pourquoi, a-t-elle poursuivi, *«l'ébauche des stratégie de plaidoyer et de marketing de la CCBC qui seront discutés ici est une étape clé pour la communication et renforcer l'image de marque du Fonds bleu du Bassin du Congo à développer lors de la COP26. C'est pourquoi la mobilisation et la contribution de tous les acteurs et particulièrement celles des points focaux de la CCBC qui constituent un jalon important dans ce processus».*

Elle a rassuré les points focaux de l'accompagnement du PNUD pour contribuer à mobiliser son réseau d'experts et de partager son expérience et ses connaissances dans le domaine du changement climatique, du développement de plans d'investissement et de véhicules financiers.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Un couple parent de triplés à bout de souffle!

Un couple qui avait déjà quatre enfants, dont deux jumeaux, se retrouve avec trois autres sur les bras. Quand la maman est tombée enceinte l'an dernier, elle pensait n'avoir qu'un quatrième et dernier enfant. Mais des triplés sont nés. Le père se dit exaspéré, et complètement dépassé, incapable de faire face à cette situation. Vivant à Indzouli, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, la famille lance un SOS pour qu'on lui vienne en aide.

Retour en force des enseignants au ministère des Finances pour un concert de casseroles

La situation des enseignants volontaires et autres vacataires ne serait toujours pas réglée. La matinée du mercredi 28 juillet 2021 était particulièrement animée devant le ministère des Finances où ils ont tenu un sit-in bruyant pour attirer l'attention du Gouvernement sur le paiement de la «maigre bourse» que l'Etat n'arrive pas à payer régulièrement. Ils réclament 8 mois de bourse impayés. C'est pourquoi ils ont donné un concert de casseroles assourdissant, malgré la présence de la Police. Ce spectacle a attiré la curiosité des passants.

COVID-19 : de nouveau Dzessi et son bulletin dans les médias

Le médecin de santé Gilbert Dzessi renseignait sur l'évolution de la pandémie au Congo, par le truchement du bulletin télévisé qu'il présentait tous les deux ou trois jours au début de l'apparition de la maladie. Sa voix était devenue familière et son bulletin très attendu. Nombreux trouvaient ces informations importantes, permettant aux gens de se situer et d'avoir conscience de la gravité de la situation, mais il avait disparu des ondes et des écrans depuis des mois. Pour ceux qui le réclamaient, il est de retour depuis quelque temps. Mardi 27 juillet, il a annoncé: *«253 nouveaux cas confirmés et 6 décès au cours des deux dernières semaines (…), 25 patients hospitalisés à Brazzaville et à Pointe-Noire parmi lesquels 12 sont sous oxygène, soit près de la moitié des patients hospitalisés pour COVID-19»*. Que s'est-il passé ? La rue se perd en conjectures.

BEPC : remplacés «sans motif», ils assiègent leur ministère

Décidément, les faits sont têtus. Dans une communication aux différents membres des jurys et chefs de centre du B.E.P.C., le 22 juillet dernier, le ministre Jean-Luc Moutou a fustigé le comportement des responsables qui remplacent à leur guise les membres des équipes impliquées dans la surveillance des examens, régulièrement désignés et munis de convocation, par des connaissances ou des parents. C'était le cas au Bac. Ce phénomène a resurgi le mardi 27 juillet, dans les centres Liberté 1, 2 et 3 et à l'école primaire Moussa Eta, à Mfilou-Ngamaba. Les victimes ont assiégé le cabinet du ministère. Ils voulaient savoir ce qui s'était passé, chacun exhibant sa convocation signée par les services de la Direction des examens et concours.

Un contrôleur de bus précipite son véhicule dans un caniveau

Mardi 27 juillet 2021, un bus Coaster de transport en commun ayant manqué un dépassement, a terminé sa course dans un caniveau, juste au croisement de l'avenue de l'OUA avec l'avenue De Brazza, à la hauteur du Premier groupement mobile de la Gendarmerie, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. C'est le contrôleur qui était au volant, le chauffeur étant resté vers l'ex-UAPT où la police routière avait confisqué les papiers de bord du véhicule pour infraction. Sous le choc, il y a eu des blessés légers parmi les passagers. Le bus a été placé en fourrière. Lorsqu'on confie un véhicule à une personne inexpérimentée, ce genre d'accidents se produisent, malheureusement, souvent.

A contre-courant

Un lecteur nous fait observer que le problème de la salubrité publique se pose toujours avec acuité dans maints quartiers de Brazzaville. Où les gens ont, par exemple, appris à boucher les énormes trous de certaines artères bitumées avec des gravats, les autorités habilitées traînant les pas pour vite réagir. Ce bricolage n'est, au fond, *«que cautère sur jambe de bois, car le retour des pluies, tôt ou tard, restituera à ces artères leurs lacs»,* s'indigne-t-il. Pour le moment, on y roule. Tant mieux pour les automobilistes. Il fait aussi remarquer que des matériaux de construction et des épaves de véhicules continuent à encombrer les rues, alors qu'il est demandé à leurs propriétaires de les enlever, afin de restaurer l'espace public. Personne n'interpelle les auteurs de ces actes, regrette-t-il. Vous avez parlé de la restauration de l'autorité de l'Etat?

TÉLÉPHONIE

Corriger au plus vite les bases de données des opérateurs

Les opérateurs de téléphonie mobile Mtn et Airtel ont un mois pour corriger les bases de données sur l'identification des sims. Il leur a été demandé: de convoquer toutes les personnes qui ont au-delà de six numéros et au cas de non-réponse de couper tous les numéros; de désactiver automatiquement toutes les sims qui ont plus de 90 jours sans activité et de revenir sur l'identification des comptes Mobile money et Airtel money. Louis Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des Postes et des communications électroniques (ARPCE) l'a décidé au cours d'une réunion avec les responsables des opérateurs de téléphonie mobile, lundi 26 juillet 2021.

Pendant la réunion

La réunion a porté sur la restitution du rapport des contrôles effectués par l'ARPCE sur l'identification des abonnés et la stratégie de lutte contre la fraude.

Une enquête a eu lieu du 18 mai au 30 juin derniers dans les 4 villes principales: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso. Le constat était alarmant. Sur les enquêtes effectuées à Brazzaville, la plus grande ville qui a le plus grand taux d'identification, 70 % des cartes sims sont bien identifiées et 30% sont de mauvaises identités. Mais la grande surprise a été dans les villes de Pointe-Noire et Dolisie; sur 100% des cartes sims achetées, 0% ont été identifiées.

«Ce projet d'identification des abonnés est un projet qui consiste à vérifier les bases de données des opérateurs et de nous assurer que ces abonnés de téléphonie mobile sont bien identifiés avec de bonnes identités et sont réellement les personnes qui ont des pièces d'identité et qui sont propriétaires des numéros associés», a déclaré Louis Marc Sakala.

Eu égard à cela, le directeur de l'ARPCE a indiqué que les conséquences liées à une mauvaise identification deviennent de plus en plus complexes: il y a la fraude sur la téléphonie mobile, sur les consommations. L'arrivée de Mobile money et d'Airtel money a augmenté le nombre de fraudes liées aux transactions financières. *«Dans nos enquêtes, avec la police nous remarquons que derrière les numéros impliqués dans la fraude, il y a des mauvaises identités. Nous avons un grand nombre de populations en mouvement dans la partie septentrionale du pays. Ces populations en provenance de Centrafrique, du Cameroun, du Tchad ou encore du Gabon, entrent sur notre territoire et achètent des sims. Si cette identification n'est pas pratiquée dans les règles de l'art, nous ne pourrons pas faire face à tous les risques»*, a-t-il souligné.

Les responsables des opérateurs de téléphonie mobile, quant à eux, se sont défendus; ils ont expliqué la contrainte qu'ils rencontrent souvent lorsqu'ils tombent sur les fraudeurs et que ces derniers ne sont pas interpellés directement en vertu de la loi et souvent relâchés très rapidement.

Le directeur général de l'ARPCE a réitéré: *«Nous travaillons en étroite collaboration avec la Direction générale de la police afin de mettre en place un cadre de sanction sévère envers ces personnes qui s'identifient sous une identité de celui qui est venu réellement avec sa pièce. Malheureusement, toutes les personnes qui viennent après, utilisent cette identité. Nous travaillons sur les sanctions vis-à-vis de l'Etat. Nous avons rappelé aux opérateurs leurs engagements. Le dernier distributeur ou vendeur de la carte sim, est un agent de Mtn ou d'Airtel, donc ils ont l'obligation d'effectuer une identification correcte selon la demande»*, a-t-il insisté.

Pendant ce délai de mise en demeure, Louis Marc Sakala a demandé aux opérateurs de revérifier tous les comptes Mobile money et Airtel money et de s'assurer que les pièces qui ont permis l'ouverture de ces comptes sont des pièces qui ont été réellement montées par la Banque Centrale.

Le rendez-vous est pris dans un mois pour le contrôle, et à l'issue de ce contrôle, il y aura des sanctions lourdes, a conclu le directeur général de l'ARPCE.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CAISSE FEMININE D'EPARGNE ET DE CREDIT MUTUEL (CFCM)

Lutter contre la pauvreté

La Caisse féminine d'épargne et de crédit (CFCM) a atteint trente années d'existence vendredi 25 juin dernier. Sa création date du 25 juin 1991. L'anniversaire a été célébré au centre d'accueil de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), situé au marché Total de Bacongo, à Brazzaville, où se trouve son siège. Cette structure devenue un établissement de microfinance de 1ere catégorie a pour objectif d'aider les adhérents à réaliser une activité génératrice de revenus avec pour vision de lutter contre la pauvreté.

Le pasteur et l'équipe dirigeante de la Caisse

L'événement a été marqué par un culte officié par le révérend pasteur le Dr Médard Mvoutou, en présence de Dieudonné Valentin Boubag, président du conseil d'administration de la caisse féminine et de Mme Eulalie Sianard, directrice générale par intérim de la caisse, ainsi que de plusieurs invités, dont quelques pasteurs de cette communauté religieuse. Dans sa prédication, le pasteur Dr Médard Mvoutou a souligné que trente ans c'est l'âge de l'épanouissement, de la sagesse et de la prise de conscience. Ainsi, il s'est interrogé si l'engagement et la mentalité reflètent l'âge de la structure. A trente ans, s'ouvre la voie de l'épanouissement et c'est une période bénie de la caisse, parce qu'on a toutes les capacités. *«On n'est ni jeune ni vieux, bien que les défis soient encore énormes»*. A la fin de sa prédication, le pasteur a félicité les gestionnaires de la caisse et il a lancé un message en direction des responsables de cet établissement de microfinance en soulignant que les succès atteints ne doivent pas endormir les gestionnaires. Leur travail doit continuer.

Un témoignage sur l'origine de la caisse a été donné par Mme Berthe Samba née Kiamanga, en qualité de membre fondateur. Selon elle, l'embryon de la caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel avait débuté par une trentaine de femmes, les anciennes fréquentant l'école protestante du village Ngouédi dans la Bouenza, qui se réunissaient une fois par semaine au siège du centre d'accueil de l'Eglise évangélique du Congo. Elles organisaient une ristourne contrôlée de mille FCFA par personne, pour une mise totale de 30.000 FCFA. A chaque tour, deux bénéficiaires étaient servies à quinze mille FCFA chacune, pour les pousser à entreprendre une activité génératrice de revenus. Mais après une profonde réflexion menée dans le cadre de l'œuvre féminine, l'organisation des femmes de l'Eglise évangélique du Congo, la caisse féminine est née par la mobilisation de 100 femmes chrétiennes, dont 99 de l'Eglise évangélique du Congo et une de l'Eglise catholique. Au départ, cette caisse a fonctionné comme une association à caractère économique et mutualiste jusqu'en 2015. A la structuration du secteur de la microfinance en Afrique centrale, dans la zone CEMAC, la CFCM est agréée comme établissement de microfinance.

Ainsi, elle a actualisé ses textes juridiques pour être en conformité avec le règlement en vigueur.

Ses activités sont celles prévues dans le règlement des microfinances à savoir: collecte de l'épargne et octroi de crédit. Ses adhérents sont de 3085 membres. Mme Eulalie Sianard a dégagé ses impressions. *«Il est difficile de dire qu'on a atteint l'objectif. Nous avons passé quand même trente ans, nous avons connu des hauts et des bas. Aujourd'hui, nous sommes débout comme le dit notre logo «face au vent, le roseau plie mais ne rompt pas». Nous sommes là, nous n'avons pas atteint notre objectif, qui est celui de lutter contre la pauvreté. La pauvreté continue. Nous voulons vraiment contribuer à cette lutte contre la pauvreté pour ceux qui adhèrent à la caisse féminine »*, a-t-elle dit.

«Cette Caisse féminine est un établissement de microfinance de première catégorie. Nous sommes agréées à la COBAC et nous sommes visibles pour l'instant au centre d'accueil de l'Eglise évangélique du Congo au marché Total à Bacongo. Aux membres, surtout à ceux de Brazzaville, ils ont un instrument mis à leur portée pour pouvoir résorber tant soit peu les difficultés. Nous encourageons les personnes qui veulent se lancer dans les activités génératrices de revenus. Ce n'est pas du social en tant que tel, c'est appuyer le développement de chacun, donc l'autonomisation de chacun de nous. L'ouverture de compte est gratuite. Nous sommes une société coopérative maintenant d'après les textes de la COBAC/CEMAC. La Caisse féminine et l'Eglise au niveau synodal ont des relations de partenariat pour travailler en étroite collaboration scellées par une convention».

A noter que la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel est présente à Brazzaville et à Louingui dans le département du Pool.

Philippe BANZ

BANCARISATION

Les enseignants affiliés à la CONAPEPCO accèdent désormais aux services bancaires

Dans l'optique de financer régulièrement leurs activités, la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (CONAPEPCO) a signé début juillet à Brazzaville, un accord de partenariat avec la société Express Union Congo. Cet accord, paraphé par Clobert Ibinda et Florent Fango, respectivement président de la Conapepco et directeur général d'Express Union Congo, permet aux enseignants du secteur privé d'accéder aux services bancaires classiques à l'instar de leurs collègues évoluant dans le secteur public.

D g à d, Clobert Ibinda et Florent Fango

Cet accord s'avère une solution d'autofinancement pour les promoteurs d'écoles privées souvent confrontés aux difficultés de paiement de salaires des agents, et représente une opportunité pour ces derniers d'intégrer le système financier moderne *«Si aujourd'hui, un partenaire se présente à vous et veut vous accompagner, ça ne fait que nous réjouir. Nous sommes en période de fin d'année, il y a la rentrée qu'il faut préparer. Si nos amis d'Express Union sont décidés à nous accompagner, c'est la période qu'il faut pour regarder dans quelle mesure ils peuvent nous octroyer du crédit qui déjà, je suppose, sera très souple. Je leur fais confiance, nous avons déjà regardé toutes ces questions et tout va aller très vite»*, a dit Clobert Ibinda.

Il s'agira pour Express Union de faire bénéficier à l'ensemble des enseignants affiliés à la CONAPEPCO de différents crédits, épargne et services de domiciliation de salaire dans des conditions assez souples et aux coûts préférentiels, afin de les aider à mieux se réaliser, a rassuré Florent Fango. A travers ce partenariat gagnant-gagnant, les deux parties entendent conjointement faire face à la conjoncture actuelle marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, entrainant des pans entiers de l'économie dans une récession sans précédent.

Cet accord favorise, par conséquent, l'inclusion financière dans le secteur de l'enseignement privé sévèrement touché par la crise. *«Express Union vient comme une solution à un moment où le pays est en train de traverser une situation financière difficile et si l'on parle du pays, on oubliera pas que l'enseignement est également en train de prendre le coup. Ce protocole d'accord n'est qu'une aubaine pour nous. Nous allons travailler beaucoup plus avec les enseignants du cycle primaire qui sont beaucoup plus stables que ceux du collège, nous allons les passer au peigne fin pour voir à qui accorder un prêt»*, a déclaré Léonard Onka, vice-président de la CONAPEPCO.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COTE D'IVOIRE

Gbagbo demande à Ouattara de libérer les prisonniers politiques

Le Président ivoirien Alassane Ouattara et son prédécesseur Laurent Gbagbo se sont rencontrés pour la première fois depuis la crise postélectorale de 2010-2011. Qualifiée d'historique, la rencontre entre les deux hommes s'est tenue mardi 27 juillet 2021 au Palais de la Présidence à Abidjan. Elle a été cordiale et fraternelle, et a duré une heure environ.

Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo main dans la main

Précédés des cadres de leurs partis respectifs, après leur entretien, Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo sont sortis par le salon du petit palais de la présidence. Dans une ambiance très amicale et fraternelle, ils ont par la suite fait chacun une déclaration à la presse, souriants, et presque complices... Il était difficile d'imaginer qu'une guerre sanglante a opposé leurs partisans il y a à peine dix ans. De façon très brève, les deux personnalités se sont exprimées.

Laurent Gbagbo a fait savoir que pendant l'entretien avec le Président Alassane Ouattara, ils ont abordé le sujet des prisonniers politiques détenus depuis la meurtrière crise post-électorale de 2010-2011, qui est à la base de la déchirure des deux camps depuis maintenant dix ans. Il a lancé un appel pour leur libération, et évidemment il laisse comme seul juge le chef de l'Etat ivoirien pour prendre une décision. *«Je suis très heureux de cette discussion que nous avons eue. Je suis très heureux, parce qu'elle était très détendue et je suis fier de ça. J'ai souhaité que, de temps en temps, on puisse avoir ce genre d'entretiens qui détendent l'atmosphère dans le pays. En ce qui me concerne, avec le Président, j'ai insisté sur les prisonniers arrêtés au moment de la crise de 2010-2011 et qui sont encore en prison. Alors, j'ai dit au Président, et vous serez d'accord avec moi, que j'étais leur chef de file et moi je suis dehors aujourd'hui. Eux, ils sont en prison. Et j'aimerais que le Président fasse tout ce qu'il peut pour les libérer. J'ai insisté sur cela. A part ça, on a parlé de la Côte d'Ivoire qui doit aller de l'avant»*, a-t-il confié.

Le Président Alassane Ouattara a remercié son hôte, qu'il a aussi qualifié de *«jeune frère»*. Il lui a présenté ses condoléances pour le décès de sa mère, morte pendant qu'il était détenu à la Cour pénale internationale (CPI). Le Président ivoirien a rappelé que sa propre mère était décédée alors qu'il était en exil en France, au milieu des années 2000, et que Laurent Gbagbo, alors Président, avait facilité son retour. *«Le calendrier et les opportunités nous ont amenés à avoir cette rencontre aujourd'hui. Je voudrais dire que j'en suis très ravi et je crois que c'est surtout le peuple de Côte d'Ivoire qui attendait cela avec beaucoup d'impatience. Maintenant, c'est chose faite et je voudrais que nous puissions nous féliciter d'avoir eu cette rencontre qui a été cordiale et fraternelle, parce que Laurent Gbagbo est mon jeune frère et mon ami. Bien sûr, il y a eu cette crise qui a créé des divergences, mais cela est derrière nous. Ce qui importe, c'est la Côte d'Ivoire, c'est la paix pour notre pays»*, a-t-il fait savoir. D'autres réunions a-t-il assuré avec son prédécesseur sont à venir, après le mois d'août. Elles seront élargies aux autres figures de la scène politique ivoirienne. Les deux personnalités ont aussi mis un accent particulier sur leur volonté d'aller vers une véritable réconciliation nationale. Ils ont quitté la salle de presse main dans la main. Un symbole caractérisant l'image forte qu'ils ont bien voulu donner à cette rencontre, synonyme d'une page désormais tournée.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Des combats dans l'Est causent la mort et plusieurs blessés

Les faits se déroulent à Obo dans l'extrême-Est du pays où selon des sources, au moins un soldat centrafricain a été tué, un casque bleu et plusieurs civils ont été blessés, lundi 26 juillet dernier. Mais, si les différentes parties s'accordent sur le bilan, les sources elles, divergent en revanche sur les causes de l'incident.

Dans la soirée du 26 juillet, des tirs se sont fait entendre dans la ville d'Obo, à l'extrême Est de Centrafrique, pendant quelques heures puis les armes se sont tues. Au moins un soldat centrafricain a perdu la vie, un lieutenant surnommé *«Sangaris»*. Un casque bleu de l'ONU a quant à lui été touché. Son état serait actuellement stable. Plusieurs civils sont également blessés, dont une jeune fille, selon des sources. Des magasins ont été pillés et même incendiés.

Ayant pour mission de sécuriser le pays, les forces onusiennes rassurent moins

Suite à ces tensions, la Mission des Nations unies en Centrafrique (MINUSCA), parle d'une attaque *«coordonnée»* sur la ville, par des éléments *«supposés appartenir à l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC)»* d'Ali Darassa. *«Des combats intenses»* précise une source, peut-être en lien avec l'arrestation début juillet de plusieurs membres du groupe armé. Mais d'autres sources, dont le député d'Obo Ernest Mizedio, évoquent un *«accrochage»* entre soldats centrafricains et le contingent marocain de la MINUSCA.

Une source onusienne fait état de blocages et de menaces sur ses installations. *«La ville est déserte, l'émoi est immense, la population réfugiée dans l'église»*, témoigne le sous-préfet Dieudonné Yapoulela Youffi, dans une localité relativement calme ces derniers mois.

Gaule D'AMBERT

CRISE ALIMENTAIRE

Le Pape qualifie la faim dans le monde de crime contre l'humanité

Depuis quelques années, les dirigeants de la planète évoquent abondamment la crise de la faim, doublée désormais de celle de la pandémie du coronavirus qui depuis deux ans handicape les Etats. A travers les pays, la question de la faim est abordée en se souciant de la sécurité alimentaire, que les dirigeants et les institutions doivent garantir à leurs peuples. Devant ce fléau, le Pape François a déclaré que la faim dans le monde est un crime contre l'humanité.

La faim menace des populations entières dans le monde

Lors du pré-sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, qui s'est ouvert lundi 26 juillet 2021 à Rome, en Italie, le Pape a rappelé qu'il est du devoir de tous d'*«éradiquer l'injustice»* de la faim dans le monde par des politiques courageuses. Le message du Souverain pontife a été lu par Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire pour les relations avec les Etats.

Défi, scandale, crime, injustice: telle est la définition que donne le Pape de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition à l'ère de la COVID-19. François s'est en effet adressé à António Guterres, secrétaire général des Nations unies, à l'occasion de cette rencontre mondiale, du lundi 26 au mercredi 28 juillet 2021 dans la capitale italienne. L'événement précède le sommet mondial qui se tiendra à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, en septembre.

Il s'agit d'une *«rencontre importante»,* écrit François, en particulier parce que *«cette pandémie nous a confrontés aux injustices systémiques qui sapent notre unité en tant que famille humaine»,* notamment la pauvreté et les dommages infligés à la Terre, *«notre maison commune»*, par *«l'usage irresponsable et l'abus des biens que Dieu y a placés».* C'est ainsi que le Pape appelle à un *«changement radical»*. Pour lui, il ne suffit pas de miser sur la technologie pour augmenter la production de la planète, si le résultat est de *«stériliser la nature»*, *«en élargissant les déserts extérieurs et intérieurs, spirituel»;* de même, il ne suffit pas de produire *«assez de nourriture»* si *«beaucoup restent sans leur pain quotidien»*. Cet effort n'est pas suffisant, réitère François, car *«cela constitue un véritable scandale, un crime qui viole les droits humains fondamentaux»* et *«une injustice»* que chacun *«a le devoir d'éradiquer par des actions concrètes, des bonnes pratiques et des politiques locales et internationales courageuses».*

Le Souverain pontife suggère spécifiquement que tout d'abord, les systèmes alimentaires doivent être transformés de manière *«prudente et correcte»,* afin qu'ils puissent être *«écologiquement durables et respectueux des cultures locales»*. Leur objectif, en substance, devrait être *«d'accroître la résilience, de renforcer les économies locales, d'améliorer la nutrition, de réduire le gaspillage alimentaire et de fournir des régimes alimentaires sains et accessibles à tous».* Mais François prévient que le changement doit commencer de l'intérieur, car l'objectif de la *«faim zéro»* n'est pas atteint par la simple production alimentaire, mais *«par une nouvelle mentalité, une approche holistique et la conception de systèmes alimentaires qui protègent la Terre et gardent, au centre, la dignité de la personne humaine».*

Le Saint-Père pense qu'il faut assurer une alimentation suffisante *«au niveau mondial et promouvoir un travail décent au niveau local»* afin de pouvoir nourrir le monde d'aujourd'hui *«sans compromettre l'avenir».* Egalement, son message prend en compte des aspects essentiels liés à la restauration de la centralité du secteur rural et l'urgence pour *«le secteur agricole de retrouver un rôle prioritaire dans les décisions politiques et économiques»*, surtout dans la phase post-pandémique. Le rêve du Pape est celui de voir que chacun ait *«la responsabilité de réaliser»*, *«un monde dans lequel le pain, l'eau, les médicaments et le travail coulent en abondance et atteignent d'abord les plus pauvres».*

De leur côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont présenté lundi 5 juillet 2021, l'édition 2021 des Perspectives agricoles. Celle-ci révèle leurs projections annuelles conjointes à moyen terme des marchés des principaux produits agricoles de base, des biocarburants et des produits halieutiques et aquacoles.

Les deux organisations proposent une évaluation des évolutions possibles des marchés nationaux, régionaux et mondiaux des produits agricoles durant la prochaine décennie (2021 à 2030). Le rapport des deux institutions a été présenté par Qu Dongyu, directeur général de la FAO et Mathias Cormann, secrétaire général de l'OCDE.

Aristide Ghislain NGOUMA

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

275 jeunes et adultes du secteur B ont reçu le sacrement de confirmation

Le sacrement de confirmation qui fait partie de l'initiation chrétienne, tout comme le baptême et l'eucharistie, où les catéchumènes du secteur B ont été confirmés par Mgr Miguel Angel Olaverri ce dimanche 11 juillet dernier en la paroisse Sainte Face de Jésus. Ils ont tenu ainsi à marquer leur engagement de chrétiens au sein de l'Eglise. La messe a été animée par les deux chorales de cette paroisse, sainte famille et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Dans un contexte pandémique, où les catéchistes, les curés du secteur B ont pu donner le meilleur d'eux afin que les catéchumènes puissent arriver au terme de leur formation tout en recevant le sacrement de la confirmation qui affirme qu'ils sont devenus des adultes dans le Saint Esprit.

Au tour des confirmands, ce fut un moment fort de rassemblement des familles et des fidèles des paroisses du secteur B notamment: Christ-Roi; Saint Christophe; Sainte Face de Jésus; Sainte Joséphine Bakita et Sainte Rita.

Un rassemblement rempli également d'émotion se manifestant si simplement par les larmes de joie des confirmés. Ainsi pour vivre pleinement en chrétien, il est nécessaire de recevoir le don de l'Esprit-Saint. C'est ça le rôle de la confirmation dans le trio des sacrements de l'initiation chrétienne qui est le baptême, l'eucharistie, et la confirmation qui est communiquée par une onction d'huile.

Le sacrement de confirmation donne les dons de l'Esprit-Saint pour fortifier le confirmand dans la foi et la confirmation joue dans la vie du chrétien le rôle indispensable de la Pentecôte qui rend les chrétiens capables de témoigner de leur foi. Comme un entraîneur envoie un footballeur sur le terrain en lui posant la main sur l'épaule pour lui communiquer sa confiance, ainsi les baptisés du secteur B entre aussi sur le terrain de leur vie en se coachant par l'Esprit-Saint qui les guidera et les fortifiera.

Mgr Miguel conférant la confirmaton à un chrétien

Dans son homélie tirée de l'évangile selon saint Marc 6, 7-13, Mgr Miguel a invité les confirmands sur la nécessité de conserver les valeurs chrétiennes de charité, de la protection de la vie et de la foi en Dieu.

«Aimer l'Eglise comme le père a aimé son fils comme le Christ a aimé cette Eglise qu'il a donné. C'est à l'Eglise que vous avez appris à connaître petit-à-petit, parce qu'on découvre l'Eglise au fur et à mesure qu'on avance dans la vie chrétienne. Beaucoup d'entre vous pensent qu'aujourd'hui avec la confirmation j'ai déjà eu tout et bien non. Non parce que vous commencez à découvrir l'Eglise et l'Eglise aujourd'hui il vous considère comme des jeunes et des adultes qui sont arrivés un niveau par lequel on peut considérer comme étant adultes dans la foi, c'est-à-dire responsables de votre vie, responsables de vos actes et de ce que vous faites. Le baptême nous a donné cette grâce, Dieu nous a dit viens dans ma famille et il nous a fait fils de Dieu et il nous a fait ces frères et sœurs à lui. Être frères et sœurs de Jésus-Christ, ce n'est pas une question banale mais c'est une grâce et Dieu le père nous a fait cette grâce par le baptême. On ne pratique pas l'Evangile toute seule, aujourd'hui si nous vous avons convoqué ici, c'est parce que c'est la communauté qui est la force. Le Christ nous convoque en communauté et la communauté chrétienne c'est L'Eglise. Faire la lumière dans ta vie ce n'est pas de te laisser aller par n'importe quel plaisir. Ça veut dire que tu reconnais qui y a des exigences dans notre foi qui ne sont pas banales. Devenir banale, faire comme tout le monde suivre la mode ça c'est très facile. Chers jeunes, comment je devrais faire pour tenir à ça, à qui j'aurai demandé conseil et combien de temps je devrais passer devant le Saint-Sacrement pour prier qu'il me maintienne dans la sainteté».

Après l'homélie de Mgr Miguel, a eu lieu l'exécution du rite de la confirmation où l'abbé Alain Bouanga, curé de la paroisse Saint Christophe et responsable doyenné-B-, a présenté les candidats à la confirmation à l'archevêque. L'archevêque et les prêtres ayant participé à cette célébration ont étendu les mains sur les confirmands en invoquant l'Esprit-Saint.

D'où Mgr Miguel a fait une onction du Saint-Chrême sur le front de chaque confirmand. L'huile qui est le signe d'abondance et de joie, et elle purifie. Tous étaient remplis de joie de l'Esprit Saint et devenus les adultes dans la foi et surtout d'être aussi des disciples du Christ.

Les confirmés ne sont pas restés calmes, car ils ont montré leur générosité en disant merci aux curés, aux catéchistes, aux parents de les avoir accompagné sur le bon chemin de l'Eglise et de leur avoir d'avoir le courage d'avancer même s'il y avait des moments de faîtes dans leur vie chrétienne. Un cadeau a été offert à Mgr Miguel, signe de leur générosité et de sa disponibilité vis-à-vis des jeunes de l'archidiocèse de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

REFLEXION

Le «Notre Père» et son appropriation actuelle

La prière est un acte de foi par lequel l'homme s'adresse à Dieu, pour lui exprimer sa gratitude et ses supplications, le louer et l'adorer. De ce fait, il sied de signaler que toute prière, pourvu qu'elle soit fondée sur une foi solide, c'est-à-dire dans un élan de cœur requis, Dieu l'écoute et l'exauce selon sa sagesse , bien entendu. Cependant, n'oublions pas que «la prière ne se réduit pas au jaillissement spontané d'une impulsion intérieure (…) Il faut aussi apprendre à prier.»[1] C'est dans ce sens que le Seigneur Jésus dans son enseignement, a appris à ses disciples une formule particulière, pour signifier la communion de tous les enfants de Dieu, puisque nous sommes issus d'un même Père. D'autant plus que «dans la nouvelle Alliance, la prière est la relation des enfants de Dieu avec leur Père infiniment bon.»[2] C'est ainsi que nous avons la prière du Pater que nous retrouvons dans les Evangiles de Matthieu et de Luc.

En effet, rappelons que l'Evangile de Matthieu, dans la section du sermon sur la montagne, (Mt 6, 5-13)[3], nous décrit le contexte dans lequel Jésus prend l'initiative de montrer à ses disciples la manière humble, simple et confiante de s'adresser au Père avec un élan du cœur totalement plein de componction, bien qu'ils connaissaient déjà la prière à la manière de l'Ancienne Alliance.

Saint Luc de son côté, plonge dans une réalité pendant laquelle un des disciples de Jésus demande au maître de leur apprendre à prier à l'instar de ce que Jean Baptiste avait fait pour les siens (Lc 11, 1). C'est en réponse à cette demande, que Jésus prend le soin de leur communiquer un modèle digne d'adresser ses suppliques au Père. (Lc 11,2-4).

Par ailleurs, il convient de signaler que dans la prière du Pater, Matthieu présente une version beaucoup plus développée en sept demandes, que la Tradition liturgique a retenue:

«Notre Père qui es dans les cieux, que ton Nom soit sanctifié, que ton Règne vienne, que ta Volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Remets-nous nos dettes comme nous-même avons remis à nos débiteurs. Et ne nous laisse pas enter en tentation; mais délivre-nous du mauvais. (Mt 6,9-13)»

Luc quant à lui, n'en mentionne que cinq: *«Père, que ton Nom soit sanctifié; Que ton règne vienne; Donne-nous chaque jour notre pain quotidien; Et remets-nous nos péchés, car nous-même remettons à quiconque nous doit; Et ne nous laisse pas entrer en tentation»* (Luc 11, 2-4).

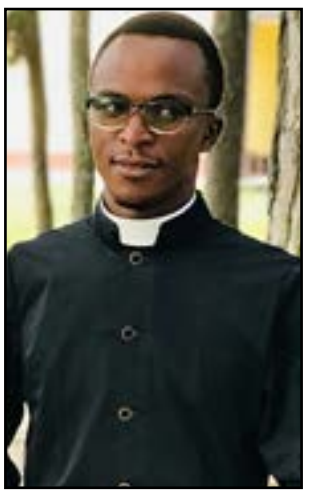

Florian Christ Miantama

Le caractère sublime de cette prière montre que c'est une prière simple, mais riche de sens. Jésus nous met à l'abri de la tentation de faire des prières des bouts de lèvres qui ne touchent guère les profondeurs du cœur. Par conséquent, l'expérience faite est que l'usage de cette prière, la seule que Jésus avait enseignée à ses disciples et que tout le monde connaît est bafoué, donnant l'impression à la routine, à une récitation machinale. En d'autres termes, les chrétiens ayant pris l'habitude de dire cette prière jusqu'à la garder en tête, ignorent de plus en plus son sens et sa pesanteur.

Ainsi, dans un court métrage vu sur WhatsApp, à titre illustratif, nous avons le modèle de l'usage incertain et aléatoire que font les chrétiens de cette prière. Voici la scène :

Un orant se mit à prier en disant : Notre père qui es aux cieux. Soudain une voix venue du Ciel répliqua : Oui L'orant stupéfait dit : Que se passe-t-il ? Cette voix réagit : Tu m'as appelé ? A l'orant de dire : non je ne t'ai pas appelé mais je prie. Il se mit à continuer sa prière : Notre père qui es aux cieux. Cette même voix dit : Tu viens de le faire encore. Et l'orant se questionnait : Mais qu'est-ce que j'ai fait ? Et la voix dévoila son nom en déclarant : Tu viens de dire notre père qui es aux Cieux, eh bien me voici, c'est moi ton Dieu ! A quoi penses-tu finalement? Continue alors ta prière. L'orant repris : que ton Nom soit sanctifié, A Dieu de demander : Que veux-tu dire par là ? L'orant répondit : Je ne sais pas ! Ça fait juste partie de la prière c'est tout. Dieu lui dit : Mon nom est différent des autres noms. Mon nom est Je Suis ; cela ne te dit rien ?

A l'orant de répondre : Si, je ne savais pas que c'est vraiment Toi qui es là. Alors Poursuit mon fils, dit le Seigneur. L'orant: Que ton Règne vienne, que ta Volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Dieu lui demande encore: Que fais-tu pour que mon règne vienne? L'orant répliqua : Rien, mais tous les jours je vais à l'Eglise. Dieu lui rétorqua : Comment veux-tu que ma volonté soit faite si ceux qui la demandent ne commencent (pas) par l'accomplir? L'orant : Tu sais que j'ai des problèmes. Dieu : Oui je sais ; continue ta prière. L'orant: Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Dieu lui questionna encore : Me fais-tu confiance ? Il répond : Oui ! A ce moment Dieu se mit à l'instruire en ces termes : Prier est un acte dangereux il faut consacrer son for intérieur pour être en communion avec moi, afin de recevoir ce dont on a besoin. Mais tu n'as pas fini, continue. L'orant reprit : Remets-nous nos dettes comme nous-même avons remis à nos débiteurs. A ces mots, Dieu lui fit ce rappel : tu penses à Christophe? L'orant tout fougueux répliqua : Ah non Seigneur ! Celui-là m'a fait beaucoup trop de mal et j'ai juré de me venger. A Dieu de dire : Et ta prière, qu'en fais-tu? Il dit carrément : Ça, c'est une question d'habitude c'est tout. Dieu : Eh bien tu es franc au moins, mais ce n'est pas facile de porter la haine en soi n'est-ce pas ?

L'orant : Non ! Ce n'est pas facile, mais une fois que je me serais vengé ; j'irai beaucoup mieux. En tout cas je ne peux pas lui pardonner. Dieu dit : Pas du tout ; tu es déjà triste, mais moi, je peux changer tout ça. Pardonne à Christophe comme un jour moi, je t'ai pardonné. Souviens-toi de ce que tu viens de dire dans ta prière. Quelque minute après il dit : je vais essayer. L'orant achève alors sa prière avec peine : Et ne nous laisse pas enter en tentation ; mais délivre-nous du mauvais. Dieu lui fait finalement cette assurance : C'est ce que je ferai mais toi, éloigne-toi du mal ; apprends à vivre dans mon amour, et que la grâce et la paix t'accompagnent.

Dans ce dialogue entre le chrétien et Dieu, nous découvrons qu'au départ il y a une considération légère de la prière de Notre Père, ce qui est non moins remarquable du point de vue général. Nous faisons plus une prière des lèvres, et souvent dans la distraction que nous en perdons l'importance. Celui qui s'adresse à Dieu ici, il lui a fallu une certaine «épiphanie» pour s'apercevoir qu'il s'agit sérieusement d'une prière et non une répétition. Jésus n'aurait pas pris le temps d'enseigner à ses disciples une telle prière si elle n'est pas riche de sens, un modèle simple et profond. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Tradition liturgique l'a retenue dans la prière par excellence de l'Eglise qu'est la célébration eucharistique. Nous oserons même dire que le «Notre Père» est l'unité de mesure ou le référentiel, ou encore le résumé de toutes les prières chrétiennes. Ainsi, toute intention de prière opposée à la logique du Pater n'est pas une prière chrétienne.

Florian Christ MIANTAMA
2e Année de Théologie
(Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Des fidèles ont été formés sur les missions sociales de l'Eglise

Pour renforcer les capacités des fidèles en pastorale sociale, la Commission épiscopale Justice et Paix en relation avec la Conférence des évêques du Congo a organisé du 19 au 20 juillet 2021 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) de Brazzaville, une session de formation des jeunes laïcs sur la doctrine sociale de l'Eglise.

Les organisateurs et les participants

Durant deux jours, les participants ont abordé plusieurs thématiques basées sur l'engagement social du chrétien. Notamment les raisons de l'intervention de l'Eglise dans les problèmes de société, la place des laïcs dans la doctrine sociale de l'Eglise y compris les principes essentiels de celle-ci et ont été édifiés sur les étapes du plaidoyer social dans la mission de l'Eglise.

Au cours de son exposé sur les raisons qui justifient l'intervention de l'Eglise dans les problèmes sociaux, l'abbé Félicien Mavoungou est revenu sur le rôle de l'Eglise qui est d'éclairer les hommes sur les comportements et sur les problèmes de société. *«L'Eglise enseigne aux hommes de promouvoir l'unité au sein du corps mystique du Christ»,* a déclaré l'abbé Félicien Mavoungou.

Selon l'abbé Félicien Mavoungou, le principe de l'Eglise est de préserver la dignité de la personne humaine. Cette dignité reste inviolable. Le combat de l'Eglise, a-t-il ajouté, porte essentiellement sur le respect de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Pour l'Eglise, la vie de l'homme n'a pas de prix. La doctrine sociale de l'Eglise propose des principes de correction et dégage des critères de jugement tout en donnant des orientations pour l'action dans le but de promouvoir le vivre ensemble et le bien-être commun a indiqué l'abbé Félicien Mavoungou.

De son côté, M. Jonas Kitelemono, secrétaire général du Conseil National des Laïcs du Congo (CNALC) communiquant sur les attentes des laïcs aujourd'hui dans l'Eglise du Congo, a déclaré: *«Les laïcs sont les premiers acteurs de l'Evangile, mais cela n'a pas toujours été ainsi dans l'Eglise du Congo. Leur rôle est encore mineur»*. Selon Jonas Kitelemono, l'Eglise du Congo est moins engagée à sortir les fidèles de la précarité pour une justice équitable et une paix durable tenant compte du développement et de tous les aspects de la vie.

Des propositions ont été faites par les laïcs visant à interpeller l'Eglise du Congo pour inviter les laïcs à sa formation, son enseignement aux dangers des Eglises dites de réveil et d'autres mouvements religieux qui conduisent à la dérive a cause de leur doctrine. Faire la promotion de l'entreprenariat et s'engager dans un accompagnement qui tienne compte des problèmes réels des chrétiens tels que le chômage et la dot qui bloquent beaucoup de fidèles à se marier, etc. ont également fait l'objet d'une réflexion.

Au terme de ces assises, l'assemblée a statué sur un certain nombre de résolutions comme la prise de conscience à l'engagement des chrétiens et l'engagement pour les laïcs à faire le plaidoyer à tous les niveaux pour l'amélioration des conditions sociales.

Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

XVIIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

A la recherche de Jésus

Textes: Ex 16,2-4.12-15; Ps 77 (78), 3.4ac,23-24,25.52a.54a; Ep 4,17.20-24; Jn 6,24-35

Dimanche dernier la liturgie nous a fait quitter pour le moment la lecture de l'évangile de Marc et nous a conduits au chapitre 6 de Jean, dans lequel Jésus annonce le don de son Corps et de son Sang, et se présente lui-même comme le Pain de la Vie. La narration a été ouverte par le partage et la multiplication des pains, le signe que Jésus a offert en prenant soin des foules qui sont venues le chercher. La lecture de ce chapitre va nous conduire pour quelques semaines dans la méditation du célèbre *«discours eucharistique»* de Jésus.

Pour le moment, en lisant cette première partie du discours de Jésus, nous pouvons réfléchir si nous cherchons vraiment Jésus et quelles sont les raisons qui nous poussent vers Lui.

Quand Jésus voit les foules qui sont venues à sa recherche avec agitation, il se révèle immédiatement: *«Amen, amen, je vous le dis: vous me cherchez, non parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé de ces pains et que vous avez été rassasiés. Travaillez non pas pour la nourriture qui se perd, mais pour la nourriture qui demeure jusque dans la vie éternelle, celle que vous donnera le Fils de l'homme, lui que Dieu, le Père, a marqué de son sceau»*. Il y a donc une action de recherche, même urgente et anxieuse, mais cette manifestation extérieure cache des sentiments et des raisons que Jésus veut bien démasquer et purifier. Jésus met en garde les foules: elles ne le cherchent pas lui, elles cherchent du pain. Ou plutôt elles cherchent Jésus juste en fonction du pain, qu'il est en gré de donner en abondance. C'est la nécessité d'un bien matériel qui pousse les gens à la relation avec Jésus.

Ce premier niveau de constatation, très simple, est déjà très significatif pour l'humanité de tous le temps. Nous avons beaucoup de nécessités, même importantes, voire vitales: la nourriture, la santé, le logement; et puis encore le travail, la sécurité sociale, la salubrité de l'environnement, la formation; la justice, la liberté, la dignité dans toutes ses formes. Ces nécessités, étant justement primaires et inaliénables, pourraient nous pousser à la recherche de n'importe qui puisse les satisfaire, à n'importe quel coût ou compromis. Il y a des hommes qui exploitent les nécessités vitales de ceux qui sont plus faibles et démunis, pour les assujettir à leurs intérêts ou pour les conduire à leur service, en les obligeant même à l'injustice, à la violence ou à la soumission. Ne laissons jamais nous faire voler notre dignité, notre conscience morale, notre liberté, notre foi!

Que jamais nos besoins primaires ou légitimes nous conduisent à idolâtrer les personnes et les biens de ce monde! Il est compréhensible que parfois le désespoir puisse conduire l'homme à rendre sa conscience esclave des pouvoirs de ce monde. Mais rappelons-nous la Parole de Dieu: *«Maudit soit l'homme qui met sa foi dans un mortel, qui s'appuie sur un être de chair, tandis que son cœur se détourne du Seigneur!»* (Jr 17,5); *«Heureux est l'homme qui n'entre pas au conseil des méchants, qui ne suit pas le chemin des pécheurs, ne siège pas avec ceux qui ricanent, mais se plaît dans la loi du Seigneur et murmure sa loi jour et nuit!»* (Ps 1,1-2).

Jésus n'a pas exploité le besoin de nourriture des foules qui le cherchaient. Il les a plutôt invitées à savoir lire le *«signe»* qu'il avait accompli en multipliant les pains, il les a appelées à chercher la relation avec Lui comme le Bien véritable et absolu, comme le Pain de la Vie.

Et nous, quand nous cherchons le Christ, c'est bien Lui que nous cherchons, ou plutôt *«ce»* qu'il pourrait nous donner? Si nous cherchons le Christ en fonction des choses, elles pourraient en même temps nous conduire à l'abandonner, en faveur des idoles de ce monde. Mais si nous cherchons véritablement le Christ, Lui, il sera pour nous le Pain de la Vie, la boisson qui nous rassasie, la Parole qui nous sauve.

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

ARCHIDIOCESE D'OWANDO

La diaspora de Bokouelé unie autour de son église

Les ressortissants du village Bokouelé résidant à Brazzaville se mobilisent et mutualisent leurs efforts, en vue de la construction d'une église dédiée à Sainte Thérèse. Jeudi 15 juillet 2021, ils ont participé à la messe relative à la levée des fonds en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

L'initiateur, l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo dans l'archidiocèse d'Owando, a voulu associer à cette œuvre gigantesque les cadres, les intellectuels, les jeunes, les adultes, fils et filles de cette localité. Ainsi que les amis et connaissances, hommes et femmes de bonne volonté à mettre la main à la pâte pour que ce projet aboutisse. La campagne de sensibilisation a été lancée le 13 février dernier au cours d'une messe célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

La maquette de cette église est disponible et pour l'abbé Gervais Protais Yombo qui, dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 11, 28-30, a fait savoir que les besoins pastoraux et les défis à relever sont énormes, il faut mettre en exergue les orientations pastorales de Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando, qui veut désenclaver la zone fluviale qui regroupe les villages de Bokoma, Mossaka et Bokouelé et la doter en infrastructures ecclésiales. Le village de Bokouelé sera la porte d'entrée, le point de concentration, la plaque tournante du futur diocèse du fleuve en érection dans cette partie de la province ecclésiastique du nord, dont l'évêque nommé résidera à Mossaka.

L'abbé Gervais Protais Yombo prononçant l'homélie

Pascal BIOZI KIMINOU

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE CASIS (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Soixante-trois nouveaux membres dans le Groupe des enfants de chœur

Les enfants de chœur du groupe de Samuel de la paroisse Sainte Bernadette de Casis de Mikalou, dans le 7e arrondissement de Brazzaville (Talangai) ont été promus au rang de servants de messe pour certains ou élevés à un degré supérieur. L'engagement de ces chrétiens comptés au nombre de soixante-trois a été accompli lors d'une messe qui a été célébrée le dimanche 25 juillet 2021, par l'abbé Ghislain Aymar Nkodia, vicaire coopérateur de cette paroisse et concélébrée par l'abbé Vivien Carol Etouolo, prêtre de l'archidiocèse d'Owando et directeur des études au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda.

Cette célébration eucharistique a été animée par la chorale Les Anges du ciel, l'un des groupes de chant le plus emblématique de la paroisse Sainte Bernadette de Casis, en présence de nombreux fidèles, notamment les parents, amis et connaissances des nouveaux servants de Dieu.

L'abbé Ghislain Aymar Nkodia présidant la célébration eucharistique

Dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint Jean 6, 1-16, l'abbé Ghislain Aymar Nkodia a exhorté les fidèles à ne pas oublier la bonté et la compassion du Seigneur dans l'accomplissement de leur charge en tant que servants du Christ. Il a édifié les fidèles sur les critères d'un bon servant de l'Eglise qui se résume selon lui en quatre mots: l'habileté, la pureté, le courage et le service. L'habileté d'un servant du Christ, c'est la prière, car elle rend agréable à Jésus-Christ

Peu après, l'abbé Ghislain Aymar Nkodia a procédé à la cérémonie marquant l'engagement des 63 enfants de chœur du groupe de Samuel parmi lesquels trente trois aspirants sont devenus servants de messe; dix-huit sont passés de servant de messe à ceroferaire; six autres sont montés au degré d'acolyte après avoir servi comme céroferaire et quatre acolytes sont passés thuriféraires.

A signaler que c'est dans une grande ambiance festive que la chrétienté de la paroisse Sainte Bernadette de Casis a participé à cette messe d'engagement des fidèles qui a également été marquée par la distinction de trois formateurs et quatre majorants au titre de cette année pastorale.

Les enfants de Choeur à l'honneur

Roland KOULOUNGOU
(Stagiaire)

PAROISSE SAINT JEAN MARIE VIANNEY DE MOULÉKÉ

Célébration du jubilé de diamant de la chorale Ngunga

La chorale Ngunga, première chorale de la paroisse Saint Jean Marie Vianney, la plus grande et la plus expérimentée, a rendu grâce à Dieu pour ses 60 ans d'existence, avec sa devise: «Zola dibundu-dibundu zola ngue».

Elle a célébré son jubilé de diamant, dimanche 18 juillet 2021. La messe a été présidée par l'abbé Donatien Bizaboulou, ancien curé de cette paroisse et actuel vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé et concélébrée par plusieurs prêtres pour la plupart fils de la paroisse. L'abbé Maurice Guénolé Mizère, curé de la paroisse a également concélébré.

Prélude à la messe de la comémoration des 60 ans, plusieurs manifestations ont été réalisées: concerts de chants religieux des chorales Tanga ni Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, Echos du Ciel de l'Eglise évangélique, Magnificat de la paroisse Sainte Rita, Elimo Santu de la paroisse Saint Augustin, la chorale Ngunga avec la participation des chorales Curé d'Ars, Kisito et Saint Paul de la paroisse Saint Jean Marie Vianney. La chorale jubilaire a procédé à la remise des dons au Centre Sadisana de Massengo et visité l'abbé Donatien Djambou, ancien curé de la paroisse, malade. La chorale Ngunga a également fait un don du sanctoral à la paroisse.

Les choristes vêtus d'un pagne frappé à l'effigie des cloches ont animé la messe avec un programme de chants qui a aidé la communauté chrétienne à mieux prier. A cette messe, on pouvait noter la présence des autorités, politico-administratives et militaires, dont M. Adolphe Mbou-Maba, chef de cabinet du Premier ministre. Les religieuses ainsi que les chorales sœurs étaient présentes.

Retraçant l'historique de la chorale, Raphaël Bazabakana, secrétaire général

Abbé Donatien Bizaboulou

M. Félix Ntsiangana

de la chorale à l'honneur, a signalé qu'elle a été créée en 1961 sous le nom de la chorale de Mouléké, lorsque le révérend père Jean Maie Grivatz prêtre-religieux spiritain, construit l'église de Mouléké, annexe de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé. Anatole Dihoulou, séminariste de Mbamou, aidant pendant les vacances, les maîtres de l'école à animer par des chants populaires, les messes dominicales avec certains jeunes qu'il réunissait pour la circonstance. A partir de 1970, la chorale de Mouléké sera plus structurée. Elle a un bureau présidé par Ernest Mabanza et une équipe technique animée par Jean Félix Kilamou et Félix Ntsiangana, actuel président de la chorale Ngunga et Sr Marie Thérèse Nkouka, de la congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Le 11 mars 1979, la chorale de Mouléké est débaptisée et devient la chorale Ngunga. Les 60 ans, ont produit des fruits à la chorale: Quatre prêtres, cinq religieux et religieuses et quarante mariages religieux. Embryonnaire en 1961, la chorale compte de nos jours un effectif de 250 membres.

Libérant son homélie, l'abbé Donatien Bizaboulou a souligné qu'en tant qu'acteurs liturgiques, les choristes ont le devoir de faire prier les autres en soignant leurs chants. S'appuyant sur l'évangile du jour, le prédicateur a résumé la fonction du berger en trois points: le berger qui rassemble, guide et garde le troupeau pour le nourrir, le protéger et le sauver à l'instar du Christ. Les 60 ans, a-t-il conclu, doivent être les 60 ans de paix, d'amour et que cela ne se limite pas seulement aux statistiques.

Après l'homélie, les choristes ont renouvelé leur engagement, en conformant leurs vies aux exigences de l'évangile, animant les célébrations liturgiques avec foi et conviction, œuvrant à l'épanouissement de l'Eglise aux côtés de ses responsables et des autres mouvements d'apostolat, car le chant guéri, fortifie la foi, converti et permet de mieux prier.

Félix Ntsiangana, président de la chorale Ngunga depuis 2004, a dans son mot, remercié Dieu qui a permis la célébration de ses 60 ans d'existence; au vicaire épiscopal qui a accepté de présider l'eucharistie malgré ses charges. Les 60 ans, a-t-il, doivent être un temps de prise de conscience, un nouveau départ, un temps de réflexion, faire nourrir le peuple de Dieu à travers les chants bien exécutés. «Faisons que désormais que nos chants apportent la confiance aux désespérés, la joie aux attristés et le bonheur aux malheureux».

Les membres de la chorale jubilaire

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS DES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES AU PNUD

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNI II)) en République du Congo lance la publication des appels d'offres ci-après indiqués.

Document de sollicitation	Event ID	Date limite de transmission des offres
N° 074/' RFQ 105/2021 pour le service d'entretien des locaux et espaces verts des bureaux du PNUD au Con o	0000009928	18 août 2021
N° ITB/073/ 07/2021 pour le service traiteur & hébergement	0000009609	25 août 2021
N° 072/ RFQ 107/2021 pour le service d'entretien et maintenance des splits	0000009608	15 août 2021

Les propositions doivent être transmises en ligne en cliquant sur le lien https://etendering.partneragencies.org .

Veuillez noter que toute demande de clarification devra se faire par écrit à l'adresse procurement.cg@undp.org

Brazzaville, le 28 juillet 2021

Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe

Office Notarial
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA
Notaire
146, avenue du Mury Plateau-Ville
Immeuble Kennys «Lord Ganesh», 4e étage
B.P.: 13152, Brazzaville, République du Congo
Contact: +242 06 706 40 00 officenotarialngouonimba@gmail.com

«JENNY HOTESSES» S.A.R.L.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: sis au numéro 141 de la rue Itoumbi, quartier Ouenzé, Arrondissement 05
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2001-B13-00193

CESSION DE PARTS SOCIALES ENTRAINANT TRANSFORMATION

Il résulte des termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique datant du 28 juin 2021, déposé au rang des minutes de Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA, Notaire titulaire d'un Office à Brazzaville, enregistré à la recette des impôts de Mpila à Brazzaville, le 5 juillet 2021, sous folio 119/7, numéro 2756, que:

1.L'associée unique de la société «JENNY HOTESSES» S.A.R.L.U. a procédé à la cession de 10 parts sociales au profit de Monsieur Pierre MPOUO, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville (République du Congo), au numéro 141 de la rue Itoumbi, quartier Ouenzé, Arrondissement 5;

2.Comme conséquence de cette cession, la société «JENNY HOTESSES S.A.R.L.U.» a été transformée en société à responsabilité limitée: «JENNY HOTESSES S.A.R.L», et les statuts mis à jour conformément à la nouvelle forme juridique de la société ont été adoptés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 5 juillet 2021, sous le numéro D-00164 et la mention modificative a été portée le même jour au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2001-B13-00193.

Pour insertion légale,
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA,
Notaire.

BEPC

445 candidats passent l'examen dans l'unique centre de Gamboma dans les Plateaux

Au deuxième jour des épreuves écrites du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Mme Regina Tchicaya Oboa a effectué une descente au centre de Gamboma dans le département des Plateaux, où elle a procédé au lancement de l'épreuve d'anglais.

Régine Tchicaya Oboa lançant l'épreuve d'anglais

Elle était accompagnée de l'inspecteur général de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation David Boké et de la directrice par intérim de l'Enseignement secondaire, Alphonsine Laure Matongo.

C'est en fin de matinée que la directrice du cabinet du ministre de l'enseignement préscolaire… Regina Tchicaya Oboa a assisté, en présence des autorités locales de Gamboma à l'ouverture des malles contenant les sujets d'anglais, scellées aux cadenas électroniques. Ces innovations ont permis, selon la directrice de cabinet, de consolider la lutte contre la fraude scolaire. *«Chaque année le climat s'améliore. Nous prenons des dispositions, par exemple cette année, nous avons mis en place des cadenas intelligents. Ces cadenas nous aident à réduire la fraude, parce que la difficulté c'est souvent la fraude. Nous avons fait passer un communiqué demandant aux élèves de ne pas apporter leur téléphone portable. Ils ont eu l'information à temps, je pense que beaucoup ont pris des dispositions»,* a dit Mme Regine Tchicaya Oboa.

Aussi, grâce à la présence des agents de la Commission de lutte contre la fraude en milieu scolaire, toutes les actions des élèves visant à accéder dans les salles d'examen avec des notes de cours miniaturisées ont-elles été vaines, a indiqué le chef du centre de Gamboma, Remy Alain blaise Boumba.

Dans les neuf salles d'examen accueillant un total de 445 candidats dont 174 filles et 4 candidats libres, Regina Tchicaya Oboa a exhorté les élèves à la sérénité et à la responsabilité. *«Le pays a besoin de vous. C'est vous qui assurerez la relève. Chaque élève qui passe un examen comme le BEPC est important pour notre pays. Nous devons en prendre soins, parce que la politique gouvernementale nous exige de veiller à la qualité des ressources humaines»,* a-t-elle indiqué.

Rassuré, le candidat Rhode Akouala Ngokaba se dit confiant. *«Je trouve que le sujet d'anglais est abordable. Jusqu'à alors, il n'y a rien de difficile. Je me suis bien préparé notamment en lisant et en participant aux travaux dirigés avec les autres».*

En dépit de l'absence d'un mur de clôture autour de ce centre d'examen, certaines conditions pour la bonne tenue d'un examen d'Etat ont été réunies comme le respect des mesures barrières contre le COVID-19 en l'occurrence le port du masque de protection.

Outre le centre de Gamboma, la délégation du ministère de l'Enseignement prescolaire a visité le centre de Ngo (Plateaux) et d'Odziba dans le pool. La directrice de cabinet était porteuse d'un message de reconfort aux candidats de l'intérieur qui sont égaux à ceux de Brazzaville.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

BRAZZAVILLE

109.772 candidats passent le BEPC

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) se sont déroulées du 27 au 30 juillet 2021 sur l'étendue du territoire national. 109772 candidats ont pris le départ, répartis dans 422 centres dont 2 à Luanda et 1 en Chine. C'est Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui a lancé les épreuves. C'était au lycée Savorgnan de Brazza, à Bacongo dans le 2e arrondissement de Brazzaville.

Des candidats en train de composer

Le ministre de l'Enseignement général était accompagné d'une délégation comprenant le Pr Louis Bakabadio, conseiller du Président de la République en charge de l'éducation; il a visité quelques centres dans capitale: Chaminade (Poto-poto), école Lheyet Gaboka et école protestante (Ouenzé, 5e arrondissement).

A l'issue de sa ronde, Jean Luc Mouthou a exprimé sa satisfaction: *«D'une manière générale, notre appréciation est bonne. Le lancement des épreuves de ce matin, au travers les épreuves de Mathématiques nous ont donnés la preuve que les choses ont été préparées avec suffisamment de sérieux et d'intelligence.»*

Le ministre a par ailleurs rassuré la communauté sur la question des candidats égarés. *«Les listes ont été affichées à la Direction des examens et concours (DEC) il y a un mois. Par conséquent, ces listes ont permis à chaque candidat de connaître son centre plus rapidement. Donc, toutes les dispositions ont été prises en avance, ce qui nous a permis d'avoir une organisation qui peut être saluée à la fois par la communauté éducative et ceux qui nous accompagnent ce matin»*, a dit Jean Luc Mouthou.

Du coté des apprenants, Ducker Otto a estimé que les épreuves ont été abordables et remercie le Gouvernement pour avoir organisé le BEPC, malgré la persistance de la COVID-19.

Des chefs de centres véreux

Malgré la mise en garde du ministre Jean Luc Mouthou à l'endroit des chefs de centres, quelques jours avant le démarrage des épreuves, à propos des comportements récurrents de changement des surveillants de salle, même avant le lancement des épreuves, certains chefs de centres foulent aux pieds ses consignes. Un constat amer a été fait le premier jour du BEPC dans les centres de Liberté 1, 2 (Talangaï, 6e arrondissement) et au centre de l'école primaire Moussa Eta à Mfilou dans le 7e arrondissement. Certains surveillants ont été interdits d'accès alors qu'ils détenaient des convocations conformes et que leurs noms figuraient bel et bien sur les listes des surveillants. Des comportements qui méritent d'être sanctionnés.

Roland KOULOUNGOU (Stagiaire)

COOPERATION

Investir dans la recherche scientifique…

A l'initiative de la représentation de l'UNESCO au Congo, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique a organisé un atelier de sensibilisation et d'appropriation technique du projet «Renforcement des systèmes de science, de technologie et de l'innovation (STI) pour le développement durable en Afrique», avec l'appui financier de l'agence suédoise pour le développement international (SIDA). Les travaux se sont déroulés à Brazzaville du 21 au 22 juillet 2021.

Les organisateurs et les participants après l'ouverture des travaux

But de l'atelier: faciliter et améliorer la compréhension des différentes étapes du projet, aux fins de préparer les ressources humaines disponibles et de rédiger le rapport préliminaire attendu par l'UNESCO.

Le projet concerne six pays pilotes, cinq pays anglophones et un francophone, la République du Congo. Reposant sur l'accompagnement participatif de la structure de l'écosystème scientifique de façon holistique, il est une opportunité pour les pays d'amorcer la structuration de leur politique de recherche scientifique couvrant les aspects de sciences humaines et sociales.

L'atelier était destiné à une quarantaine de participants venus des Instituts de recherche publics, de l'université Marien Ngouabi, des structures de recherche privées ainsi que de quelques départements ministériels.

Les participants ont eu pour mission d'amender le premier rapport présenté par l'UNESCO.

Mme Marlène Omolongo, point focal genre, sciences humainesn et sociales au bureau de de l'UNESCO à Brazzaville, a rappelé qu'il faut investir pour soutenir la recherche au quotidien.

Le rapport de l'UNESCO déjà publié depuis janvier 2021 montre que seul 1,72 % du PIB mondial est consacré à la recherche et au développement avec des disparités géographiques importantes.

C'est précisément pour encourager l'investissement dans la connaissance et la collaboration scientifique et leur donner un horizon que l'UNESCO s'est dotée, au cours de sa 39e conférence générale en 2017, d'une recommandation sur la science.

Les chercheurs scientifiques ont procédé à une révision d'un texte sur les mêmes sujets initialement adopté en 1974. Texte exprimant la volonté de la communauté internationale de faire de la science une priorité à long terme. Ainsi, les Etats membres tiennent à suivre la mise en œuvre. Et, conformément à la résolution, chaque Etat membre de l'UNESCO doit soumettre un rapport sur cette mise en œuvre tous les quatre ans.

Les participants ont conclu que le processus du lancement de la collecte des données commencera dès que l'UNESCO procèdera à la mise à disposition de la version amendée du rapport préliminaire.

Le travail a consisté en une sensibilisation structurée nécessaire pour faciliter l'implication et l'ergonomie du travail de collecte et de traitement d'informations, d'autant plus que certains concepts employés ne sont pas toujours familiers à tous.

A l'ouverture des travaux, le Pr Bonaventure Mengho, conseiller à l'enseignement supérieur, a déclaré: *«Cet atelier, d'une grande importance, porte sur le renforcement des capacités du système des sciences, des technologies et de l'innovation pour le développement durable en Afrique. Nous sommes très heureux que le Congo soit parmi les six pays d'Afrique retenus».*

Philippe BANZ

SCIENCES

Des élèves ingénieurs de l'ENSP ont présenté les produits de leurs recherches

La paralysie du monde par la COVID-19 a poussé les élèves ingénieurs de l'ENSP/Chaire UNESCO en sciences de l'ingénierie à réfléchir à la riposte contre cette pandémie, en mettant en lumière leur potentiel d'innovation tant dans la prévention que dans la thérapeutique. La restitution de leurs résultats a été faite au rectorat de l'Université Marien Ngouabl, en présence de la représentante du bureau de l'UNESCO au Congo et de nombreux invités.

C'est pour apporter des réponses aux ODD 7: énergie propre et d'un coût abordable, ODD 9: industrie d'innovation et infrastructures; ODD 12: consommation et production responsables et ODD 13: mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques que les élèves ingénieurs se sont investis dans ces recherches.

Dans le cadre du renforcement des capacités à l'autonomisation opérationnelle des institutions en charge des sciences de l'ingénieur à la riposte à la COVID-19 et l'amélioration de l'accès à l'eau à l'eau potable aux populations vulnérables par le procédé SODIS, les élèves ingénieurs ont proposé un gel hydro-alcoolique et sont allés jusqu'à la création d'une Start up.

«Sous le contrôle de l'UNESCO, nous avons pour la première fois procédé à la réalisation d'un dispositif SODIS de désinfection de l'eau par l'énergie solaire qui peut être vulgarisé dans les plus brefs délais, en tenant compte de notre réalité», a dit le directeur général de l'Institut national de recherche en science de l'ingénieur innovation et technologie (INRSIIT).

Pour la représentant de l'UNESCO au Congo, face à la pandémie sans précédent, l'urgence reste non seulement de trouver les moyens de protection et de riposte mais aussi d'utiliser cette période comme une opportunité pour se construire un écosystème socioéconomique qui permettrait au pays de se doter de nouveaux matériaux pour sa prospective. C'est cette motivation qui a conduit l'UNESCO à contribuer à cette activité de *«Renforcement des capacités à l'autonomisation opérationnelle des institutions en charge des sciences de l'ingénierie à la riposte à la COVID-19 et à l'amélioration de l'accès à l'eau potable aux populations vulnérables par le procédé SODIS».* Une activité qui est liée à la promotion du génie créateur des Congolais.

L'atelier de restitution est intervenu après la réalisation avec succès de trois ateliers sur les énergies renouvelables au Congo, avec l'aide de l'UNESCO. *«Nous sommes arrivés à quelques avancées suivant les recommandations de l'atelier du 15 mai 2019. Il s'agit de la création du comité national sur les Enrs au Congo, selon l'arrêté 21483/MRSIT-CAB du 13 novembre 2019; de l'inscription des énergies renouvelables dans les curricula enseignés à l'Université Marien Ngouabi et du renforcement des capacités des enseignants et des étudiants dans le domaine des énergies renouvelables»* a rappelé le directeur général de l'INRSIIT.

Après la visite des stands et les explications pratiques sur l'utilisation de matériels, fruits de leurs recherches, les élèves ingénieurs sont, dans différentes communications détaillées, édifié les participants sur différents thèmes relatifs à leurs trouvailles. On peut citer entre autres ''Elaboration des gels hydro alcooliques pour la riposte anti COVID-19'' développé par Ngoma Ikamath, Kanda Josmavie; ''Elaboration d'un gel hydro-alcoolique en incorporant des produits naturels locaux'', Efficacité Reyes Gampoula; ''Présentation du mélangeur'', par Isaac Iwangou; ''Présentation d'une Start up sur la riposte antiCOVID-19'' par Lumière Mpassi.

Viclaire MALONGA

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DU: Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé «OMS», situé à Brazzaville, cité du Djoué,
Le Groupement des Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.
PROCEDERA:
Le Samedi 07 août 2021 à 09 (NEUF) heures précises; sous le strict respect des règles barrières, dans l'enceinte de l'OMS Afrique, Cité du Djoué de Brazzaville;
A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constitués:
-Des Véhicules: TOYOTA Bus Coaster, Land Cruiser et Camion IVECO ;
-Du mobilier et fournitures de bureau: Rames de papiers A4 en couleur, registres;
-Du matériel informatique: Laptops, dockings station, téléphones Isco, ordinateurs, vidéo projecteurs, chaises, tables et plusieurs autres mobiliers, téléviseurs plasma, mallettes, production badges, micro phone et d'autres effets;
-Des appareils électroménagers: Réfrigérateurs, cuisinières et autres;
-Du matériel de plomberie et vitrerie: WC, suppresseurs, pompe à eau et plusieurs matériels ;
-Des ascenseurs en pièces détachées;
-Des chambres froides complètes;
-Des pièces de rechanges neuves: des bus Toyota Coaster et Hiace, Suzuki et autres;
-Ainsi que divers autres biens et effets.
Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:
*500 000 F. CFA pour les véhicules;
*100 000 FCFA pour les autres articles.
L'enregistrement, la visite des biens mis en vente commence le vendredi 30 juillet 2021, de 09 heures à 16 heures à l'OMS Cité du Djoué.
Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.
Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire, au moment du versement de la caution à la cité de l'OMS ou au siège du groupement situé au n° 05, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature.

Fait à Brazzaville, le 22 juillet 2021

Pour le groupement
Un des Commissaires-priseurs
Pour toute information, contacter:
Maîtres:
- ESSEBO Benoît,
Tél.: 05 551 0722/06 634 70 27
LANDZE Edgard,
Tél.: 05 558 7585/06 665

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel,
Moungali Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Email: roselepierrenotaire19@gmail.com République du Congo

AFRICA SOLAIRE
Société A Responsabilité limitée
Au capital de 1 000 000 million F. CFA ;
Sise à Brazzaville, 30, rue Surcouf, Bacongo, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société AFRICA SOLAIRE SARL, en date à Brazzaville du 13 mai 2021, déposé au rang des minutes du Notaire, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé à Brazzaville le 07 juillet de la même année; sous le Folio 123/10; no 01079, il a été pris des résolutions suivantes:
-La cession des parts sociales au profit respectivement de Messieurs NEUVILLE Johan, à hauteur de 25% et KAZADI MUTEBA Franck, à hauteur de 10%;
-L'élargissement de l'objet social de la société, incluant désormais: le développement technologique;
-La promotion des nouvelles technologies, des énergies renouvelables et développement durables;
-La réalisation des opérations techniques de forage d'eau (forassions) ;
-La réalisation des travaux de bâtiment.
Le dépôt du procès-verbal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/10 B 2004-21 DA 167.

Maître Rosele Pierre NTAMBANI,
Notaire.

Office notarial Maître Jean Bertin SELA,
Notaire, titulaire d'un office notarial sis, 111, rue Lamothe,
immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau centre-ville
B.P.: 13665 ; Tél.:(00242) 06 666 91 71

ANNONCE LEÇALE
Société «K.H.L-SERVICES» SARLU
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (I.000.000) de F. CFA,
Siège social sis à Brazzaville, 357, Avenue de Brazza, Bacongo, Arrondissement II, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du vingt-quatre juin deux mil vingt et un, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre juin deux mil vingt et un, sous le F°109/06 n°857, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement au Congo:
-La logistique ;
-La construction, la réfection des bâtiments et travaux publics ;
-L'achat et la vente des matériaux de construction ;
-L 'événementiel ;
-La location du matériel.
Dénomination: Société «K.H.L-SERVICES» SARLU ;
Siège social: sis à Brazzaville, 351, Avenue de Brazza, Bacongo, Arrondissement II;
Capital social: Un million de F. CFA, divisés en cent (100) parts de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associée unique ;
Gérance: Madame KIAKELO Bernadette a été nommée Gérante de ladite Société ;
Registre de commerce: L'immatriculation a été effectuée au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le cinq juillet deux mil vingt et un, sous le nOCG-BZV-01-2021-B13-00343.

Pour avis,
Maître Bertin SELA

NSIA ASSURANCES (NSIA VIE ASSURANCES) RECRUTE LES COMMERCIAUX

Vous êtes jeune, vous êtes sans emploi, vous rêvez d'être financièrement indépendant !
Rejoignez l'équipe commerciale de NSIA ASSURANCES (NSIA Vie ASSURANCES) et assurez-vous un revenu mensuel d'au moins 150 000 FCFA.
Comment faire ?
Adresser votre candidature (CV lettre de motivation à l'adresse suivante : sniacongo@groupensia.com, ou à la Direction de NSIA pour ceux qui résident à Brazzaville, et Pointe-Noire à l'agence de NSIA Assurances située au rond-point MAWATA.
Préciser en objet « Commercial 2021 »
Date limite de réception des candidatures : 31 juillet 2021.

NB : seules des candidats retenus seront contactés et le dépôt de dossier de candidature n'est pas payant.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«HALLIBURTON SERVICES CONGO» SAS
Société par Actions simplifiée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Immeuble Morija, 1er étage, Centre-ville, Boîte postale: 1431, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2021-B16-00021

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 02 juillet 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 5 juillet 2021, sous folio 123/7, no 1464, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:
FORME: Société par Actions Simplifiée (SAS);
OBJET: La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo:
-La fourniture de services liés au pétrole, au gaz et à l'énergie ainsi que la vente d'équipements et de consommables à l'industrie du pétrole, du gaz et de l'énergie;
-La participation par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, en République du Congo et en tout pays, à toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet susvisé; et
-D'une manière, toutes opérations économiques, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un (e) quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation ;
DENOMINATION: «HALLIBURTON SERVICES CONGO» SAS;
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Immeuble Morija, 1er étage, Centre-ville, Boîte postale: 1431, République du Congo ;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;
ADMINISTRATION:
- Monsieur Bertrand Michel Jean CODRON est nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée ;
RCCM: CG-PNR-01-2021.B16-00021 ;
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 juillet 2021, sous le numéro CG-PNR01-2021-B-01021.

Fait à Pointe-Noire, le 21 juillet 2021

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

COUP DE PROJECTEUR

Credo Eguenin, artiste-musicien, cinéaste et ethnologue

Sous le thème «Mémoire d'Afrique», le vendredi 23 juillet 2021, «Miam Restaurant», au Plateau des 15 ans, à Moungali (arrondissement 4 de Brazzaville), a accueilli le concert du jeune congolais Credo Eguenin. De l'avis de nombre de spectateurs, c'était une grande réussite. Quelques jours après son show, cet artiste-musicien, cinéaste et ethnologue s'est prêté à nos questions.

Vous avez, il y a quelques jours, joué au ''Miam restaurant''. Pouvez-vous nous en dire un mot?

**Effectivement, j'ai joué à cet endroit qui est l'un des plus fréquentés par les artistes. Le concert avait pour thème *«Mémoire d'Afrique».* C'était un moyen de rendre hommage aux artistes africains qui se sont battus pour la cause des Noirs, comme Miriam Makeba, Salif Kéita, Franklin Boukaka, Jacques Loubelo, Lokwa Kanza, Grand Kallé, Angélique Kidjo. Cette dernière ne cesse d'appeler les chefs d'Etat africains à se libérer de l'oppression coloniale.

D'où vous vient cette passion pour la musique?

**J'ai été bercé, dès le bas-âge, par les musiques sud-africaines, béninoises, congolaises aussi. J'ai grandi dans une famille de musiciens. Mon père et ma mère étaient choristes. Mon frère aîné, DJ Corbillard, est aussi artiste. Je me suis intéressé beaucoup plus aux styles de chez nous, les styles assez afro, tels que ceux de Franklin Boukaka, Jaques Loubélo, etc.

C'est à Pointe-Noire, ville où j'ai vu le jour en 1994, que j'ai fait mes débuts dans la chorale Koubama. J'y étais le plus jeune et presque unique soliste masculin. Après, j'ai créé d'autres groupes comme Les Missionnaires où j'ai appris à chanter. J'ai chanté aux côtés des artistes chrétiens Mama Crédo et Marcel Mboungou. Il était question, pour moi, d'associer la musique traditionnelle au gospel et autres, pour donner une couleur assez particulière à ma musique que je qualifie d'ethnophonique. C'est Freddy Massamba (ndrl: artiste congolais vivant en France) qui m'a donné le goût de la tradition, à telle enseigne que je suis arrivé à un niveau où, toutes mes compositions sont beaucoup plus en langues maternelles: téké, lari, mbochi, etc. Donc, je me sens plus spirituel, plus en contact avec la musique, plus à l'aise, lorsque je chante les chants de chez nous en Afrique, que ce soit d'Afrique du Sud, du Mali, avec Salif Kéïta. C'est ce qui fait ma particularité.

Avez-vous déjà un album sur le marché?

**Pas encore. Mais je suis en train de préparer un single, «Mon Afrique», pour rendre hommage aux grands hommes politiques qui ont marqué l'Afrique, à l'image de Thomas Sankara, Lumumba, Marien Ngouabi. Pour dire aux Africains que nous sommes fiers de notre Afrique, malgré certaines réalités; fiers de notre couleur de peau, fiers de nos langues, fier de notre façon de vivre, de notre culture, en général. Le single sera sur le marché le 12 ou le 13 août prochain. C'est une surprise pour la nation, parce que c'est assez rare de voir les artistes plancher sur ce genre de thèmes.

Credo Eguenin faisant parade de son ingéniosité

Cinéaste, c'est aussi ton autre casquette…

**Tout à fait. J'ai commencé le cinéma en 2008 avec le label ''Ma génération''. J'ai suivi une formation de trois ans avec Herman Dinamona, un avocat basé en France. Puis j'ai intégré ''Inzo ya bilili'' de Michael Gando où j'ai fait ''Ironie fatale''. J'ai aussi fait mes preuves aux côtés de Rufin Mbou Mikima avec ''Inzo ya bizizi'', Canal Plus France, Orange de la RDC, avec le film ''Contact'' et pas mal d'autres films encore. J'ai participé aux séries télévisées comme ''Mon anniversaire'' ou des projets avec Lisbeth Mabiala. Tout cela, en tant que comédien, mais aussi styliste, parce qu'il m'est arrivé d'habiller des artistes, une passion que j'ai héritée de ma grand-mère.

Vous portez une autre casquette, celle d'ethnologue…

*J'ai grandi dans une famille assez déchirée. C'est une histoire triste, mais réelle. Mes parents ne sont pas de la même culture. Du coup, ça nous a, à un certain niveau, influencé. Il y avait des problèmes, des guerres qui se sont succédé dans le foyer, parce que la famille paternelle croyait qu'elle était différente de la famille maternelle. Et donc, on a grandi dans une famille où il n'y avait pas assez d'unité. Ce qui m'a poussé à m'intéresser à l'ethnologie, à me poser des questions du genre: qui sommes-nous réellement? Sommes-nous différents des autres? Voilà pourquoi, dans ma tête, je me dis, l'Afrique, c'est l'Afrique. Peu importe qu'on soit Ouest-africain, Centrafricain, Sud-africain, etc., on partage tous les mêmes valeurs, parce que nous avons tous les mêmes ancêtres. Voilà d'où vient mon intérêt pour l'ethnologie, jusqu'au point où j'ai été obligé de passer une licence dans ce domaine. C'est mon combat. Je me dis que l'on soit Mbochi, Téké, Kongo, on est tous un même peuple, pas question de se diviser.

Quels sont tes projets dans ce domaine?

**Réaliser des tournées, afin de faire comprendre aux Noirs que nous sommes à l'ère du réveil, celle où le Noir est censé repartir vers l'authenticité qui nécessite qu'on se départisse des cultures des autres. Il nous faut repartir vers nos propres cultures, nos religions, nos langues, notre accoutrement, etc.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

FESTIVAL

Brazzaville abrite la 5e édition de Festi'Brazza

L'hôtel de la Préfecture de Brazzaville abrite ce vendredi 30 juillet 2021, de 10h à 18h, la 5e édition de Festi'Brazza. Un événement culturel organisé par l'A.k.e (Association Kirikou événement), que préside Magloire Sitou, un Congolais d'origine basé à Toulouse, en France.

Animations, défilé de mode, débats, humour, musique, etc. sont au menu de cette édition dont la particularité est sa programmation à 100% féminine. *«Avant, il y avait la parité. Cette fois-ci, c'est une programmation 100% féminine, qui a été faite par l'équipe féminine de l'Association Kirikou événements (AKE), ainsi que des jeunes Toulousains qui sont arrivés de cette ville, pour apporter leur soutien. C'est un travail qui est initié à travers le programme Jeunesse de solidarité internationale (JSI), financé par le ministère des Affaires étrangères qui accompagne des actions d'interculturalité. La dimension de cet événement, je ne cesse de le répéter, c'est qu'il soit vraiment porté par des femmes, de A à Z»*, explique Magloire Sitou.

Anicet Konougous (à g.) et Magloire Sitou

Marraine de l'édition, Lesly Felma, chanteuse congolo-italienne vivant à Milan, est à l'affiche du concert. Les artistes Kenyon, Titus Cosma, etc. sont aussi d'une fête dont le droit d'entrée est gratuit et qui se tient en format réduit. Dans le respect des mesures barrières liées à la pandémie de coronavirus.

Le président de l'Association Kirikou événement annonce le lancement, lors de l'édition prochaine de Festi'Brazza, du Festival du livre et du jeu. *«Il sera l'occasion de valoriser la lecture, mettre en place des ateliers de slam. On s'est aperçu que la jeunesse congolaise, surtout les ados et les enfants, pendant les vacances, n'ont pas beaucoup de distractions. Je saisi cette occasion pour remercier Nicolas Miziac, Mme Michael Belot qui nous accompagnent, et M. Anicet Konougous, adjoint au maire de Saint-Orens, pour la mise à disposition d'un bibliobus que l'association AKE France a acquis pour mettre en place ce projet au Congo. Ce sera un bus itinérant culturel où on pourra proposer de la lecture, des ateliers, des jeux, et, en même temps, du cinéma. L'événement aura lieu en juillet de l'année prochaine; le mois d'août étant consacré à l'animation, aux spectacles pour la jeunesse. Il y aura des châteaux gonflables, des ballons, des animations pour des petits et grands, etc. Nous avons voulu centrer cet événement sur la jeunesse et éviter l'oisiveté des enfants, leur donner le goût du livre»*, affirme le président d'AKE. Qui espère avoir le coup de pouce des autorités congolaises.

«Cette action menée par Festi'Brazza permet à la jeunesse congolaise de pouvoir se retrouver dans des activités ludiques intéressantes, mais aussi favorables au développement du pays. Donc, j'encourage tout le monde à venir à Festi'Brazza, pour pouvoir célébrer la jeunesse congolaise», a commenté Anicet Kounougous.

V. C. Y.

CINEMA

Flogy Dostov Ngalouo fait découvrir Hengdian, le «Hollywood chinois»

Récemment, la Zhejiang TV, l'une des chaînes de télévision chinoises les plus regardées, a réalisé, à l'occasion du centenaire du Parti communiste chinois (PCC), une série de courts métrages documentaires intitulée: «100 ans: l'Impression du Zhejiang aux yeux d'étrangers», dont l'un des épisodes est consacré à Flogy Dostov Ngalouo, jeune Congolais qui travaille comme réalisateur en Chine, en raison de son rêve cinématographique longuement ancré.

Les liens d'amitié avec la Chine tissés grâce à un rêve

Flogy Dostov Ngalouo, âgé de 30 ans, a découvert sa passion pour le 7e art dès son enfance bercée par les films chinois, surtout ceux du Kung Fu.

Impulsé par ce rêve cinématographique, il est parti en 2011 du Congo pour étudier dans l'Université normale de Zhejiang, dans la province côtière du Zhejiang, à l'est de la Chine.

Après y avoir obtenu, à l'aide de la bourse provinciale de Zhejiang, une licence en média digital et un master en cinématographie, il fait valoir son talent en travaillant dans une entreprise de média locale en tant que cadreur, monteur et metteur en scène des publicités télévisées.

Désireux de s'approcher davantage de son rêve, Flogy a eu, par l'intermédiaire de son superviseur universitaire, la chance de rendre une visite de découverte à Hengdian World Studio, surnommé «Hollywood chinois».

Flogy Dostov Ngalouo, deriière la caméra

Situé juste dans la ville de Jinhua (Zhejiang), où il vit depuis 10 ans, Hengdian abrite le plus grand complexe des studios de tournage des films et des séries télévisées du monde entier.

Depuis sa fondation en 1996, plus de 3.000 équipes de tournage y ont été accueillies avec environ 70.000 épisodes de produits audiovisuels tournés, y compris pas mal de blockbusters.

Pendant son voyage, Flogy s'est émerveillé de la grandeur architecturale des studios qui transportaient les visiteurs à travers le temps. Il s'est imprégné des techniques du tournage en allant sur le plateau, y échangeant avec le metteur en scène, l'ingénieur du son et les acteurs et dégustant les technologies pointues telles que la réalité virtuelle.

De quoi s'inspirer

Flogy a également eu le plaisir d'avoir un entretien amical avec le fondateur et ancien PDG de Hengdian World Studio, M. XU Wenrong, âgé de 86 ans. Ce dernier lui a partagé le secret de la réussite de Hengdian, une localité jadis pauvre. Il s'agit d'un mariage heureux entre l'entreprenariat et le gouvernement: les intrants privés et les mesures de l'État comme les soutiens financiers et le privilège fiscal ont conduit à l'essor des secteurs culturels et cinématographiques, et, par conséquent, celui du tourisme et de l'hôtellerie. Ce qui a enrichi les habitants locaux en leur offrant le gagne-pain. La métamorphose de Hengdian est un reflet des changements prodigieux qu'a connus la Chine au cours des dernières décennies, grâce à la Politique d'ouverture et de réforme lancée en 1978.

Selon Flogy, Hengdian est un modèle inspirant pour le cinéma congolais qui subit un manque criant d'une politique commune pour *«réveiller son âme qui se trouve actuellement dans un coma profond»* et pour que les productions des artistes congolais zélés bénéficient d'une plus grande visibilité. Une observation qu'il a partagée avec le responsable de tutelle du ministère de la Culture et des arts du Congo.

S.E.

Jean-Baptiste Tati Loutard: le «Pétrolier» de 1997 à 2009

Par A. Charles SOCKATH
Docteur-ingénieur, Founder & CEO SO4 Think-Tank

Mondialement connu pour son œuvre littéraire, plusieurs fois primée à travers le monde, Jean-Baptiste TATI LOUTARD est le ministre des Hydrocarbures du Congo Brazzaville, de 1997 à 2009.
Paradoxalement à sa grande réputation d'homme de lettres, il est celui, qui est resté le plus longtemps, au poste hautement stratégique et très convoité de ministre des Hydrocarbures du Congo. Il a marqué de son empreinte son passage à ce poste; avec des résultats très probants. Témoignage.
La nomination de Jean-Baptiste Tati Loutard à la tête du ministère des Hydrocarbures, en novembre 1997, suscite un étonnement général dans l'opinion publique, plus particulièrement dans les milieux pétroliers. Personne ne comprend la décision du Président de la République. Cette nomination est d'autant plus étonnante qu'elle intervient dans un contexte très particulier pour le Congo: la fin de la guerre civile. Toute l'administration est détruite, et rien ne fonctionne normalement. Cependant, le Président seul maîtrise les conséquences de son choix. L'histoire finit par lui donner raison.
En 1997, le ministère des Hydrocarbures est mis à sac, les portes et fenêtres sont défoncées, les armoires éventrées, les ordinateurs pillés et les dossiers du pétrole congolais simplement déchirés. Malgré cela, l'activité pétrolière ne s'arrête pas, la production continue et les tankers sont régulièrement chargés aux terminaux pétroliers de Djéno et Nkossa. C'est dans ce contexte apocalyptique que Jean- Baptiste TATI LOUTARD hérite du ministère des Hydrocarbures. Très vite, se pose le problème du suivi régulier par l'administration de cette importante activité du Pays. La complexité de la tâche est grande car, tout est à reconstruire. Pour permettre rapidement un fonctionnement normal de son administration, le ministre se rapproche des sociétés pétrolières, afin de reconstituer la bibliothèque des dossiers pétroliers. La réticence de leur part est grande, car beaucoup de dossiers sont «confidentiels». Le travail de reconstruction se réalise difficilement, car, beaucoup de dossiers importants restent introuvables.
Avec beaucoup de méthode et de patience, le ministre conduit néanmoins cette tâche jusqu'à son terme.
Le nouveau code des hydrocarbures, instituant le contrat de partage de production, qui est adopté en août 1994, connaît une mise en œuvre délicate. Cela, à cause de l'insuffisance de compétence des cadres congolais, chargés des négociations et du suivi. Les difficultés d'évaluation de l'assiette fiscale, servant au partage de la rente pétrolière en régime de concession, et qui ont probablement conduit au choix d'un nouveau type de contrat, se retrouvent, de façon plus subtile, dans les contrats de partage de production. En effet, l'évaluation des «coûts pétroliers récupérables», qui servent au remboursement de toutes les dépenses encourues par les sociétés pétrolières, dans le cadre de leurs activités, nécessite une grande expertise. Les conséquences de cette évaluation sont étrangement semblables à celles de l'assiette fiscale pour le partage de la rente, d'une part.
D'autre part, lors de la transformation des anciens contrats de concession en contrats de partage de production, des contradictions avec la nouvelle loi sont générées. La redevance qui est fixée à 15 % de la production, dans le nouveau code, n'est que de 12% dans ces contrats. Les bonus de signature prévus non-récupérables sont récupérables.
Le redressement des anomalies constatées s'avère obligatoire, mais difficile, car tout contrat de partage de production est aussi une loi, au même titre que le code. Malgré cela,

le ministre s'attelle, progressivement, à la mise en conformité avec le nouveau code, de tous les contrats de partage de production.
Entre-temps, la société Hydro-Congo connaît des difficultés multiples. Les missions principales de l'entreprise ne sont plus réalisées. Devant ce constat amer, le Gouvernement décide de sa dissolution. Le ministre est chargé de la création d'une nouvelle société nationale dans le secteur des hydrocarbures. Le 23 avril 1998, moins d'un an après sa nomination, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) est créée et placée sous sa tutelle.
Dans cette même période, le Congo rencontre d'énormes problèmes dans l'approvisionnement en produits pétroliers finis. Les stations d'essence sont sèches. La raffinerie nationale (CORAF) est à l'arrêt depuis 1996, faute d'argent pour une grande visite technique.
Des nombreuses pénuries en produits sont observées sur l'ensemble du territoire: elles paralysent énormément une grande partie de l'économie nationale. Face à cette problématique, le ministre inscrit, en priorité, la remise en service de la raffinerie nationale. Très rapidement, la raffinerie est redémarrée, au grand soulagement des populations.
A son arrivée au ministère des Hydrocarbures, Jean-Baptiste TATI LOUTARD, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et professeur de son état, se rend vite compte du niveau insuffisant des travailleurs de son département. Cela, dans la réalisation des missions du ministère. Les cadres congolais ont du mal à défendre les positions de la République, face à des sociétés pétrolières, avec un personnel plus aguerri. Le passage au contrat de partage de production aggrave davantage la situation car, plusieurs lacunes sont observées lors des négociations. Pour lui, le professeur, la formation du personnel devient une préoccupation majeure. Il exige et obtient des sociétés pétrolières, la gestion, par son ministère, du budget alloué à la formation. Une commission chargée de l'évaluation des besoins de formation du personnel, et du suivi des différentes actions, est mise en place au sein du ministère. Les résultats de ce travail sont rapidement perceptibles.
Très vite, les cadres congolais maîtrisent, de mieux en mieux, les subtilités des contrats, les calculs économiques et le suivi des coûts pétroliers récupérables. Les négociations avec les partenaires deviennent plus équilibrées.
Finalement, plusieurs pays africains reconnaissent, progressivement, la notoriété du Congo dans le domaine des hydrocarbures. Pour cela, un séminaire international de formation, avec pour thème: «L'évaluation et le suivi des coûts pétroliers récupérables dans les contrats de partage de production», est organisé à Brazzaville, en 2007. Il est animé exclusivement par les cadres du ministère. Ce séminaire est un succès, car il connaît la participation des cadres pétroliers du Togo, du Bénin, de la RDC, du Congo et du Gabon. Cette nouvelle pratique de la formation par le ministre, très appréciée par tout le personnel du ministère, est appliquée jusqu'en 2009.
Pendant longtemps, les frontières maritimes ne présentent pas d'intérêt pétrolier majeur pour le Congo et ses voisins. Dans les années quatre-vingt-dix, plusieurs découvertes importantes d'hydrocarbures sont faites le long de la frontière maritime Congo/Angola.
Devant cette nouvelle donnée pétrolière, chaque Etat cherche alors à définir sa frontière maritime. Malheureusement, les deux tracés de cette frontière commune ne se superposent pas.
En 1998, le Congo et l'Angola entament des discussions pour cette frontière. Jean-Baptiste TATI LOUTARD est désigné par le Gouvernement, pour présider la commission congolaise aux négociations. Le tracé des frontières, souvent dicté par les intérêts stratégiques et économiques des Etats, entraîne beaucoup de difficultés dans l'aboutissement des négociations. Le long de cette frontière maritime, plusieurs puissantes multinationales pétrolières sont aussi présentes. D'où la complexité du problème.
Le règlement de cette question de frontière devient politique car, le pétrole représente la principale source de revenus de ces deux pays. Les Etats décident alors, de la création d'une Zone d'intérêt commun (ZIC), avec un partage équitable des ressources pétrolières. A cet effet, un Organe Inter Etatique chargé de la gestion de cette zone est créé. Cet organe est présidé alternativement par le ministre des Hydrocarbures du Congo, et par celui du pétrole de l'Angola. Le champ de Lianzi qui en découle est développé et mis en production le 24 octobre 2015 par la société Chevron Overseas Congo. Cette façon de procéder par le Congo et l'Angola, saluée par la communauté internationale, est souvent citée en exemple pour le règlement des conflits de ce genre.
Depuis toujours, le gaz produit avec le pétrole est considéré comme un sous-produit. D'où une valorisation embryonnaire de celui-ci. Avec l'augmentation de la production du pétrole, les quantités brûlées de gaz deviennent de plus en plus importantes. Devant cette situation de paradoxe économique et environnemental, le ministre décide d'organiser une nouvelle table ronde sur la valorisation du gaz congolais. De cette table ronde, plusieurs résolutions sont prises, parmi les plus importantes:
-la création d'un cadre juridique et réglementaire fixant les règles relatives à l'utilisation et la valorisation du gaz, préalable à la naissance d'une véritable industrie du gaz;
-la construction d'une centrale électrique à gaz de grande capacité, environ 900 MW de puissance installée. Par la suite, cette centrale est construite à Pointe-Noire (C.E.C) et mise en service en mars 2010. Actuellement, elle produit environ 75 % de toute l'électricité du Congo ;
-la réhabilitation complète de la ligne électrique très haute tension Pointe-Noire/ Brazzaville. Depuis 2011, elle permet d'alimenter la ville de Brazzaville en électricité, à partir de la ville océane.
Toutes ces actions entreprises par le ministre ont permis, d'amorcer une véritable valorisation du gaz congolais. Cela, avec des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs.
La loi 6-2001 du 19 octobre 2001, organisant entre autres, les activités de distribution et de commercialisation des produits pétroliers finis, proposée par le ministre, est adoptée. Sa mise en œuvre est accélérée avec l'élaboration de tous ses textes d'application. Ainsi, un climat propice aux affaires est créé, pour la privatisation du secteur de l'aval pétrolier, souvent repoussée. Les résultats ne se font pas attendre. Beaucoup de sociétés étrangères sollicitent et obtiennent les agréments d'exercice. Très vite, toutes les grandes villes du pays rivalisent de beauté avec l'érection, partout, de stations d'essence, belles et modernes. Tout le Pays est enfin desservi. Les pénuries de produits pétroliers deviennent rares.
Au-delà des tâches de routine d'un ministre des Hydrocarbures, Jean-Baptiste TATI LOUTARD a réalisé des actions exceptionnelles, marquant de façon durable l'activité pétrolière du Congo. Avec les douze ans passés à la tête du département, et douze ans après sa disparition, son œuvre pétrolière suscite encore, respect et admiration. Pour cela, il est certainement plus facile de lui succéder, que de le remplacer. Bravo, Maître !

trainis

Nos Prochaines Formations à Pointe-Noire

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Thèmes	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT
Formations AfterWork					
Gestion de Projet : les budgets	02 au 04 Août 2021	3 jours	16h00 - 19h00	Pointe-Noire	75 000 XAF
Maîtriser la comptabilbilité des associations	09 au 13 Août 2021	3 jours	16h00 - 19h00	Pointe-Noire	150 000 XAF
Bot Facebook Messenger: booster vos ventes et votre marketing	16 au 20 Août 2021	5 jours	16h00 - 19h00	Pointe-Noire	150 000 XAF
Séminaires de formation en management					
Gestion de la Paie et des Cotisations Sociales	09 au 13 Août 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe-Noire	750 000 XAF
Management de la finction RH: techniques & outils	16 au 20 Août 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe-Noire	750 000 XAF
Supply Chain Management : Logistique, Achat, Approvisionnement	23 au 27 Août 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe-Noire	750 000 XAF

Contacts - Tel: (242) 06 697 17 31 / 04 056 60 33 Email: congo@trainis.com 09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo www.trainis.com

Yaoundé, les héros hors-pairs

(Par Jean-Michel MBONO, ancien Diable-rouge, champion d'Afrique)

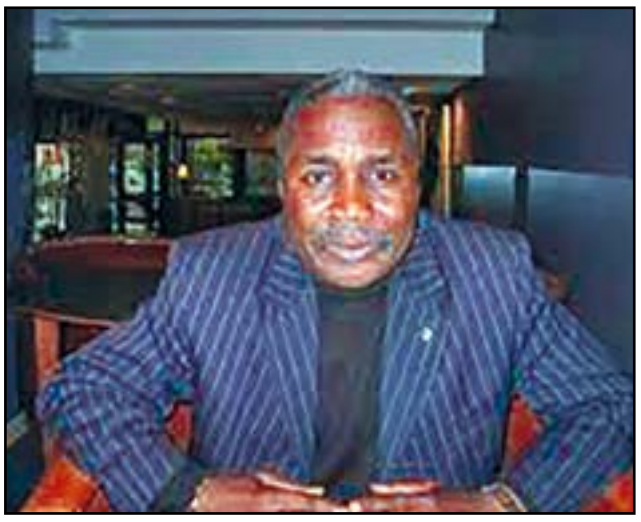

Nous étions véritablement les héros hors-pairs car, pendant que nous nous trouvions au Cameroun en février 1972, le coup d'Etat du M22 avait éclaté à Brazzaville. Des parents, des amis et des copains étaient arrêtés.

Notre Chef de délégation, feu Jean Moundélé, avait son cadet Benoît Moundélé Ngollo impliqué dans ces événements. On allait voir notre chef dans sa chambre, il avait la tête entre les deux mains, complètement effondré, silencieux pensant à son frère dont il ne pouvait deviner le sort.

On se demandait si on allait poursuivre le tournoi ou rentrer au pays. Mais on pensait à notre pays et on voulait défendre ses couleurs. Il fallait se concentrer et rester unis pour jouer le 25 février contre le Maroc. Vous pouvez comprendre dans quel état d'esprit nous étions lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun ?

Le 27 février, nous affrontons les Léopards du Zaïre. Nous sommes battus 2 buts à 0. Cette défaite n'entame pas du tout notre moral et notre détermination, bien au contraire, nous sommes décidés à relever le défi et à faire mentir les pronostics qui nous qualifiaient de ''touristes''.

Mais au lendemain de cette défaite, nous recevons un télégramme de Pierre Nzé, membre du Bureau politique, qui nous intime l'ordre d'arrêter la compétition et de rentrer à Brazzaville.

Très sportivement, nous décidons de prendre nos responsabilités et de poursuivre le tournoi en assumant tous les risques. Nous avions l'intime conviction que nous avions des ressources pour nous en sortir. On avait tous conscience de la gravité de la situation et nous voulions continuer l'aventure. On était ensemble, groupés et décidés à nous extraire de cette mauvaise passe. A ce moment-là, l'intérêt collectif primait sur les intérêts personnels. Il fallait sauver l'équipe et, par extension, penser à l'honneur du pays.

Quand le 5 mars 1972, le Congo a triomphé du Mali (3-2) en finale à Yaoundé, c'était du délire, une joie contagieuse sous forme de mouvement ordonné des foules avec danses, chants, cris.

A notre retour, nous nous en souvenons, le toit de l'aéroport Maya-Maya a plié sous le poids de ceux-là qui tenaient à être mieux placés pour nous voir. C'était la fête dans son acception la plus noble. Tout le Congo était debout et fier. On avait, du coup, oublié que quelques jours auparavant, le 22 février précisément, le lieutenant Ange Diawara avait tenté de s'emparer du pouvoir. Notre triomphe avait suffi pour cicatriser des plaies générées par ces luttes militaro-politiques du moment. C'était un exploit qui avait bouleversé l'âme et le cœur du Congo.

En gagnant la Coupe d'Afrique des Nations, nous sommes entrés dans la légende du football congolais et africain. Cette victoire devait servir de leçon. Elle a montré que quand une équipe est soudée, elle est forte. Nous avons démontré qu'avec du volontarisme, nous pouvions y arriver.

Gagner la Coupe d'Afrique des Nations est un privilège dont peu de pays ont connu la joie. C'est véritablement un moment rare de bonheur et d'émotions. Des pays comme le Mali, le Sénégal et la Guinée-Conakry dont le talent n'est plus à démontrer, n'ont pas encore remporté ce prestigieux trophée. Sur 54 pays, 14 seulement jusqu'à ce jour ont remporté la Coupe d'Afrique des Nations : Egypte, Ethiopie, Cameroun, Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, RD Congo, Soudan, Zambie, Tunisie, Maroc, Congo-Brazzaville et Algérie.

Les champions d'Afrique 72 méritent d'être considérés comme des héros hors-pairs. Comment pouvait-on se concentrer sur la Coupe et gagner alors qu'à Brazzaville, il y avait un coup d'Etat, avec les drames que l'on sait ? Le fait d'avoir gagné et ramené la Coupe avait atténué et décanté beaucoup de choses. Néanmoins, nous aurions bénéficié de circonstances atténuantes si nous avions perdu cette coupe.

Mais lorsque nous sommes rentrés à Brazzaville, accueillis comme des héros par le peuple congolais et reçu les hommages du Président Marien Ngouabi, nous avons réalisé que cet enthousiasme avait eu pour effet de réconcilier le peuple congolais. C'était le 7 mars 1972. Ce jour historique, le Président Marien Ngouabi nous a déclaré : « Le peuple congolais est fier de vous. Vous lui avez donné un immense bonheur et aussi une immense fierté ».

Après un tel éloge, nous étions convaincus que nous étions véritablement des héros.

Personne ne pouvait oublier les dividendes que le Congo a eu à en tirer sur le plan des lauriers et de la renommée internationale. Porter une étoile africaine à la poitrine, ce n'est pas facile. Les Diables-Rouges 72 en savent quelque chose. Ils seront toujours fiers de la porter.

Yaoundé 72, les gens s'en souviennent. Lorsque l'un de nous est dans une file d'attente, il se trouve toujours quelqu'un pour le saluer et lui dire gentiment : «Passez, vous n'allez tout de même pas faire la queue!». Et puis, au restaurant, dans la rue, nous rencontrons des Congolais, ils nous remercient encore pour l'exploit que nous avons réalisé.

La constance de cette reconnaissance nous étonne toujours. Le 5 mars 2022, la victoire des Diables-Rouges à Yaoundé aura 50 ans ! Eh oui 50 ans ! Les champions d'Afrique 72 longtemps oubliés peuvent-ils enfin être récompensés?

La reconnaissance est un devoir que les ingrats manquent souvent à l'égard de leur bienfaiteur.

Le football, dans la pureté de son expression, a été leur essence. Ils l'ont vécu, ils l'ont senti, ils en sont aujourd'hui de vrais passionnés. A travers cette passion liée au devoir de défendre leurs couleurs et leur nation, la plupart de ces anciens étaient véritablement devenus des patriotes engagés ; certes ils se sentaient, par leur célébrité, des privilégiés bénéficiant de toutes sortes de faveurs, mais ignorant inconsciemment la précarité financière de leur avantage et la nécessité de préparer les batailles et la nécessité de prépare leur après-football. Plus explicitement, aveuglés par les succès d'un temps passé, ils ont oublié de préparer les batailles des jours à venir. Mais il y a aussi eu un manque de volonté dans notre politique sportive pour préparer des plateformes pour la retraite des sportifs. Ce qui n'est pas le cas dans biens de pays voisins.

-Au Cameroun par exemple, les vaillants Lions indomptables d'Italie 90, longtemps oubliés ont été enfin récompensés. « Arrivés en quarts de finale de la Coupe du monde de football Italie 90, la première sélection africaine qui a atteint ce cap était dans les oubliettes. 30 ans après, les 22 acteurs de cette épopée sportive menés par le regretté capitaine Stephen Tataw, avec pour entraîneur le Soviétique Valeri Nepomniachi, longtemps dans les oubliettes, ont été honorés le 8 août 2020. Le Président Paul Biya a octroyé des logements aux 22 acteurs de l'épopée camerounaise dans l'histoire de la Coupe du monde ». Pour les trois joueurs décédés, à savoir Stephen Tataw, Louis Paul Mfédé et Benjamin Massing, une procédure va désigner les ayants-droit. (Journal L'horizon africain)

-En Côte d'Ivoire, après la victoire des Eléphants à la CAN 2015, une villa et 30 millions de francs CFA à chaque joueur : « Après leur avoir réservé un accueil triomphal, les Eléphants ont été reçus mardi 10 février 2015 au Palais présidentiel, où le Président de la République Alassane Dramane Ouattara a offert à chacun d'eux une villa d'une valeur de 30 millions de francs CFA et une somme de 30 millions de francs CFA également, soit un total de 60 millions de francs CFA à chaque joueur » (Journal Le Troubadour n°66 du mardi 17 février 2015).

-Au Brésil, le 12 octobre 2012, le Président Lula a octroyé primes et retraites spéciales aux vainqueurs des coupes du monde 1958, 1962 et 1970. Primes et retraites aux joueurs titulaires comme aux remplaçants lors de ces trois Mondiaux ou à leurs héritiers légaux.

Les Diables-Rouges longtemps oubliés méritent d'être récompensés, car la plupart des champions d'Afrique 72 vivent presque dans la précarité.

Le footballeur qui raccroche ne doit pas devenir oisif. Et qui dit oisiveté, dit mendicité. Il faut faire disparaître à jamais l'image du footballeur soulard, parasite ou mendiant. Que lorsqu'ils ont réalisé des prouesses on le rappelle souvent.

Indicatif des champions d'Afrique 72

A-En vie (14) : 1-Jean Bertrand Baleckita ''Zézée''. 2-Jonas Bagamboula-Mbemba ''Tostao''. 3-Gabriel Ndengaki. 4.Félix Foutou. 5-Joseph Matongo ''Secousse''. 6-Jean-Michel Mbono ''Sorcier''. 7.Emmanuel Mboungou. 8-Noël Minga Tchibinda ''Pépé''. 9- François M'Pelé. 10-Jacques Yvon Ndolou. 11-Augustin Ndouli ''Ryno''. 12-Paul Tandou. 13-Gilbert Poati ''Hidalgo''. 14- Désiré Mayala ''Larbi'' (entraîneur).

B-Décédés (11) : 1-Paul Mbemba ''Thorex''. 2-Michel Ongagna ''Excellent''. 3-Paul Moukila ''Sayal''. 4-Alphonse Niangou ''Yaoundé''. 5-Maxime Matsima. 6-Adolphe Bibanzoulou ''Amoyen''. 7-Joseph Ngassaki ''Zeus''. 8-Michel Oba (Directeur technique). 9-Serge Samuel Boukaka. 10-Emmanuel Mayanda ''Combattant''. 11-Gabriel Samba ''Njoléa''.

PARTI COMMUNISTE CHINOIS

Cent ans d'engagement, cent ans de dévouement

Un homme, avec son cheval qui portait du courrier, marchait sur de petits sentiers de montagne. Voilà un tableau que l'on se permet d'esquisser en quelques traits du quotidien de Wang Shunyou, facteur rural et membre du Parti communiste chinois qui, à lui seul, a assuré pendant trois décennies tous les liens de contact avec le monde extérieur du district autonome de Muli, situé au fin fond des montagnes du Sichuan. La faim, la soif, la fatigue, les mauvais temps, la solitude... Tant de raisons d'abandonner et pourtant, rien ne l'a arrêté. *«Les villageois ont besoin de moi, pour avoir des nouvelles de leurs proches. Et le gouvernement du district, il attend que je lui transmette la voix du Parti »,* a-t-il confié à un de ses amis. Hai Xuyan, une jeune fille du village, n'oubliera jamais le moment où Wang, trempé de pluie et couvert de boue et de sang aux jambes, sortait sa lettre d'admission à l'université soigneusement emballée dans un sachet plastique qui allait changer son destin.

District de Lin, province du Henan. Dans cette région où l'eau faisait cruellement défaut, les habitants devaient marcher des kilomètres chaque jour pour atteindre le puits le plus près de chez eux. Des sécheresses ont aggravé la situation et rendu la vie encore plus difficile. Yang Gui, secrétaire du comité du Parti du district, s'est résolu à y trouver une solution. Après des mois d'études, le détournement de l'eau de la rivière Zhanghe s'est avéré la seule option possible. Cependant, la mission semblait impossible : plus de 1 500 kilomètres de canaux à construire, plus de 200 tunnels à creuser, environ 20 millions de mètres cubes de terre à déplacer... et tout se ferait à la main faute d'engins de chantier. Mais Yang n'a pas cédé à la fatalité. Les travaux ont été lancés en 1960 et près de 100 000 habitants ont répondu à l'appel. Au bout de dix ans d'efforts, des canaux serpentaient sur les flancs de falaises et ravitaillaient le district en eau. Cette histoire du Canal du Drapeau rouge, connue de tous les Chinois, continue d'encourager les jeunes d'aujourd'hui. Wang et Yang sont parmi les plus de 95 millions de communistes chinois. Ce qui leur a donné ce courage d'affronter l'impossible, c'est la détermination de servir le peuple, code secret de la success story du Parti communiste chinois et bel héritage qui date d'il y a cent ans...

Avant la fondation de la Chine nouvelle, le pays était totalement déchiré. La Guerre de l'Opium en 1840 l'a plongé dans un état semi-colonial et semi-féodal. La survie de la nation était en jeu. La révolution de 1911 a renversé la dynastie des Qing corrompue et affaiblie, mais n'a pas pu sauver le pays du déclin. Le gouvernement de Beiyang qui régnait en Chine entre 1912 et 1928 n'était qu'une marionnette des seigneurs de guerre et des puissances étrangères. Le Guomindang de Chiang Kaï-Shek qui a ensuite pris le pouvoir ne représentait que les intérêts des gros propriétaires fonciers et de la bourgeoisie compradore. De différentes pistes ont été explorées, allant de la monarchie constitutionnelle au régime parlementaire, mais n'ont pas abouti. Une lueur d'espoir s'est allumée en 1921 avec la fondation du Parti communiste chinois. N'ayant que quelques dizaines de membres au lendemain de sa création, le Parti, engagé à rechercher le salut national, a réuni des hommes et des femmes prêts à se sacrifier pour l'indépendance du pays et la dignité de la nation. Au bout de quatorze ans de lutte acharnée, il a enfin conduit le peuple chinois à remporter la victoire contre l'agression japonaise. Avec la proclamation de la République populaire de Chine en 1949, le peuple chinois a pu prendre en main leur destin et retourner, la tête levée, dans le concert des nations.

Depuis la fondation de la Chine nouvelle, servir le peuple a toujours été une forte conviction du Parti. La réforme agraire en 1950 a permis à environ 300 millions de paysans de se doter de quelque 47 millions d'hectares de terres. Depuis le lancement de la politique de réforme et d'ouverture en 1978, les conditions de vie des Chinois ont connu une amélioration spectaculaire et le revenu disponible par habitant a considérablement augmenté. La campagne de lutte contre la pauvreté lancée en 2013 a permis de sortir plus de 90 millions de personnes de la pauvreté, et la pauvreté absolue a été finalement éradiquée sur le sol chinois, créant un miracle dans l'histoire de l'humanité. Après l'apparition de la COVID-19, le Parti, plaçant le peuple au-dessus de tout, a fait preuve d'un grand courage politique et pris des mesures exceptionnelles. Les communistes chinois de toute profession, médecins, infirmiers, fonctionnaires, travailleurs communautaires, livreurs de colis, chauffeurs de taxi, se sont tous engagés dans cette bataille, ayant pour le seul objectif de protéger la vie et la santé du peuple quoi qu'il en coûte. Cette mobilisation générale a fait de la Chine l'un des premiers pays à maîtriser l'épidémie et à réaliser la reprise économique dans tous les secteurs.

Cette année marque le centième anniversaire de la fondation du Parti communiste chinois. Cent ans de combat, de persévérance et de dévouement, d'où la confiance et l'adhésion du peuple. Un sondage effectué par l'Université Harvard montre que 93,1% des Chinois sont satisfaits de leur gouvernement. Cette réussite s'explique notamment par l'engagement constant du Parti de rechercher le bonheur pour le peuple et le renouveau pour la nation.

«Avec abnégation, je servirai mon peuple de tout cœur», a affirmé le Président Xi Jinping. C'est aussi une promesse solennelle que le Parti a faite au peuple chinois. Cette promesse, tenue pendant un siècle, sera toujours honorée. Dans un monde bouleversé, les communistes chinois continueront de se mettre au service du peuple, de préserver le lien étroit avec le peuple et d'affronter tous les défis en s'appuyant sur le peuple.

Cent ans ne sont qu'un début. La belle histoire du Parti communiste chinois continue de s'écrire.

C.E

VOLLEY-BALL

Des signes réconfortants

Le volley-ball congolais ressemble un peu à ses concurrents directs, le handball et le basketball: il est pour le moment plus riche de souvenirs que de promesses. Pourtant, certains indices laisseraient présager que les dirigeants sont décidés à faire du bon travail.

La formation du VC JCM (Ph d'archives)

Premier signe réconfortant: la Ligue phare de Brazzaville a fourni à ses férus son événement annuel, les championnats départementaux qui ont livré leur verdict dans toutes les catégories et versions. Ces championnats ont été influencés par la pandémie de COVID-19 qui a obligé les clubs à observer une longue période d'hibernation. Cela s'est ressenti à travers les niveaux disparates des équipes en lice, mais les compétitions n'ont pas été sans intérêt.

Les différents championnats de Brazzaville ont pris fin le 18 juillet dernier pour les uns, une semaine avant pour les autres, avec des fortunes diverses pour les principaux prétendants. Les hommes de Kinda-Odzoho et les femmes de DGSP ont dominé, dans la catégorie Seniors ; OVSP (garçons) et Inter Club (filles) ont remporté les titres en juniors; Inter Club (garçons) et JCM (filles) sont les champions dans la catégorie Cadets.

Enfin, les titres des minimes, chez les garçons comme chez les filles, sont tombés dans l'escarcelle du Volley-Club Renaissance de Mpila.

Deuxième signe, lui aussi encourageant: les dirigeants départementaux et nationaux concentrent leurs efforts sur le volley-ball des jeunes, davantage porteur, plutôt que d'entretenir coûte que coûte des équipes seniors. De nouvelles équipes des jeunes (Kinda-Odzoho, OVSP, JCM, VB Renaissance, DGSP) comptant des dizaines de licenciés font désormais partie du paysage. Une façon de préparer la relève, dirait l'autre.

Toutefois, il y a des limites, d'autant plus que la vitalité du volley-ball à Brazzaville contraste avec la quasi inactivité à l'intérieur du pays qui, lui, resterait à la traîne, si l'on en croit certains échos. Il va falloir se pencher donc sérieusement sur la situation de la discipline dans l'hinterland.

G.-S.M.

Anti-dopage: 14 athlètes africains écartés des JO de Tokyo 2020

Vingt athlètes, dont 14 Africains, ont été écartés des épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Tokyo 2021, 36h avant leur début ce vendredi 30 juillet. L'Ethiopie, le Kenya, le Maroc et surtout le Nigeria (10 représentants inéligibles) n'ont pas totalement respecté les règles en matière de contrôles antidopage, a assuré l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Ces pays font partie d'une liste de pays sous surveillance en matière de lutte contre le dopage. Pour autant, la décision de l'AIU passe mal auprès des athlètes écartés.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Quel est votre point de vue sur le statut du footballeur africain ?

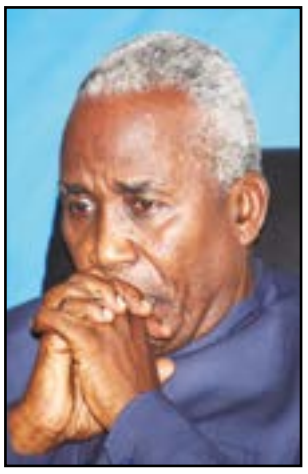

***J.-M. MBONO** : De nombreux observateurs du mouvement sportif du continent et du football africain en particulier dans leurs supputations quotidiennes, ignorent à dessein ou involontairement de poser le problème du statut du footballeur africain en tant que vecteur du regain d'intérêt des spectateurs pour le football d'élite local.

Le statut du footballeur africain constitue une plateforme pour les droits et obligations des parties contractantes que sont les clubs et les joueurs. Il est bon de savoir que la signature d'un contrat par un joueur dans un club, oblige chacune des parties. Pour ce qui est du joueur, il doit aussi et surtout respecter ses engagements vis-à-vis du club, notamment en ce qui concerne ses mouvements à destination de l'étranger. En clair, un joueur sous contrat ne devrait prendre sur sa propre initiative le risque de s'envoler pour l'étranger et de s'engager sans autorisation ni aval de son club employeur.

Pour ce qui est des clubs, ceux-ci doivent savoir que le recrutement d'un joueur les oblige au respect scrupuleux et strict des engagements pris au moment de la signature du contrat. En d'autres termes, signer avec un joueur oblige le club à acquitter à l'échéance, la prime à la signature promise, le loyer mensuel et le salaire mensuel promis. Les primes de match peuvent encore connaître des retards de paiement si le club est en difficultés, mais le minimum garanti doit être assuré tous les mois.

C'est du respect de ces engagements minima que dépend la fidélité du joueur au club. Pour ce faire, on se doit de se mobiliser pour former et éduquer les joueurs, pour sensibiliser les fédérations et les clubs, afin d'améliorer les conditions du joueur africain, seul véritable gage de sa stabilité sur le terroir, faute de quoi, tout le monde continuera de vouloir ''partir'' ou ''voyager''. Pour stabiliser les joueurs pendant un laps de temps relativement plus long, ou délai de maturation, il importe d'impulser une action pour sécuriser davantage le joueur.

Comment ne s'exileraient-ils pas ces joueurs, lorsque leurs revenus mensuels confondus n'excèdent pas les 50.000 francs CFA? Comment ne seraient-ils pas tentés de ''voyager'' lorsque les primes à la signature se chiffrent à 200.000 francs CFA pour 2 voire 3 ans ?

Il faudrait que nos meilleurs joueurs locaux vivent au même diapason que les vedettes égyptiennes, tunisiennes, marocaines, algériennes, toutes choses qui les feront rester 4 ou 5 ans sur le terroir avant de vouloir aller gagner plus gros ailleurs.

Que la condition matérielle et sportive du footballeur d'élite s'améliore et alors nous pourrons retenir pour quelque temps nos meilleurs talents et, du coup, les spectateurs reviendront nombreux assister au spectacle.

(A suivre)

RENCONTRE

Daniel Duroir, étonné des qualités techniques des Congolais!

Choisi par le président de l'AS Végas, Doless Oviebo, pour une mission d'observation dans son club et son académie dénommée OFA (Académie de football Oviebo), le Français Daniel Duroir a dressé un premier état des lieux du club, qui compte aussi une section féminine…

Vous êtes en détection à Brazzaville. Pour commencer, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre casquette de recruteur ?

**Je ne suis pas venu qu'en tant que recruteur, mais pour regarder aussi le club que je ne connaissais pas. Dans un premier temps, il s'agit de l'observation du football congolais et africain. Après, bien sûr, le but est de travailler avec le club et, pourquoi pas, d'essayer sur la France de bons joueurs et de bonnes joueuses, mais ce n'est pas le premier but.

Avez-vous déjà concocté un plan de travail ?

** Pour l'instant je suis en phase d'observation. Il faut que je regarde des matches. Les entraînements c'est bien, mais ça ne permet pas de voir le vrai niveau d'un joueur ou d'une joueuse sur le plan collectif par rapport à des adversaires. Cela ne permet que de voir les qualités techniques, les qualités de mouvement, mais pas de jeu collectif. Pour ça, il faut que je voie des matches. J'espère que je pourrai voir beaucoup de matches sur des bons terrains; ce qui n'était pas le cas aujourd'hui (NDLR : il assistait à un match de l'AS Végas, en Ligue 1 départementale).

*** Quelles sont les étapes pour procéder à un recrutement ?***

**Je ne donnerais pas le secret, car je n'ai pas envie qu'on soit copié. Ce qu'on regarde d'abord c'est la qualité technique du joueur, la vivacité, le sens collectif. Le joueur qui joue pour lui tout seul, ça ne m'intéresse pas du tout. Il faut qu'on puisse trouver les joueurs qui bougent, qui regardent, qui travaillent avec les autres.

Vous avez assisté déjà à un match. Livrez-nous le condensé de vos observations.

**Au-delà du match, les conditions de jeu sont exécrables. C'est très compliqué pour les garçons de jouer sur des terrains pareils. En France, ça n'existe plus, heureusement ! Mais après, il faut faire avec ces installations. Moi, je suis assez étonné des qualités techniques des joueurs sur cette surface. Je crois que ça joue très bien ensemble.

Un recruteur vise-t-il en particulier certains postes?

** Le recruteur d'un club, oui, il peut cibler des postes où il manque des joueurs dans l'équipe. Mais pour un agent, c'est trouver les meilleurs joueurs et les proposer à plusieurs clubs en fonction de ce dont ils ont besoin comme poste.

Quels sont les clubs avec lesquels vous êtes en relation ?

** Il n'y a pas de clubs particuliers. On travaille avec tous les directeurs sportifs des clubs. Après, c'est sûr que j'ai une position particulière avec l'AJ Auxerre. J'ai travaillé 30 ans avec eux; ce sera sans doute une des priorités pour des joueurs à placer. Mais si le club

Daniel Duroir interview

est complet à certains postes, on cherchera d'autres clubs qui ont besoin de certains joueurs à certains postes. On leur propose, ils les font venir; les joueurs sont en essai, après c'est le club et l'entraîneur qui décident.

Quelle touche comptez-vous apporter à l'OFA et à l'AS Vegas ?

**ça dépend de ce que le président va me proposer. Ce que je peux apporter, ce sont mes yeux et ce que je ressens sur le travail qu'ils font, mais en toute modestie. Je ne suis pas Guy Roux, ni Deschamps. Il est vrai que j'ai un vécu, une expérience. Mais Gilbert Ségura est un très bon coach. Je pense que le président a fait un bon choix en le prenant. Je mettrai ma petite patte sur ce dont ils ont besoin. Après, je ne dois pas tout dire à la presse, il faut leur en dire le moins possible, autrement tout le monde va copier l'AS Vegas; ce n'est pas le but du jeu.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BASKET-BALL

Visas pour les finales

La saison de basket-ball va vers sa fin à Brazzaville. Après les demi-finales des championnats qui ont eu lieu le week-end dernier, celles de la Coupe de la Ville sont prévues ce dimanche 2 août au Gymnase Maxime Matsima. Elles ouvrent la voie aux finales qui mettront un point final à une saison longtemps retardée par les affres de la pandémie de COVID-19.

Inter Club (Militaires) contre Avenir du rail (Cheminots). C'était la première demi-finale. Promettant d'être un bel événement sportif le dimanche 25 juillet dernier, il a tenu quelque peu ses promesses. Et par l'ambiance entretenue dans les gradins par les supporters des hommes du rail, toujours bruyants et imaginatifs dans la création, et par les rebondissements sur le parquet. Le public n'a pas été déçu. La victoire (80-69) des militaires permet à ces derniers de prendre une option pour la suite de la compétition, l'objectif étant de conserver le titre.

Entre Inter Club et Avenir du rail

CARA a emboîté le pas aux militaires en brillant face à l'AS La Grandeur. Il a obtenu son visa pour la finale en l'emportant par 80-75.

Les Diables-Noirs étaient les grands absents des demi-finales du championnat, mais ils y seront ce week-end pour celles de la Coupe de la Ville. Ils en découdront avec AS La Grandeur qui leur avait barré la route. L'autre demi-finale sera Inter Club-CARA, deux équipes qui s'affronteront aussi en finale du championnat quelques semaines plus tard.

G.M.